

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 20 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six et vingt du mois d'avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de ST ETIENNE DE FONTBELLON, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe ROUX, Maire

Présents : 17 – ROUX Philippe, CORTIAL Patrick, PERRIER Bernadette, LIOUTIER Pascale, ALLIX Jean-Marie, RECCHIA Dominique, Elisabeth MAZON, BARBAROUX Sylvie, BOIRON Yves, CHARRE Béatrice, COMPERE Philippe, FULACHIER Sylvian, GONTHIER Erwan, MARTIN Marie-France, NEGRE Grégory, OZIL Christine, ROURE Florian

Absents ayant donné procuration : 4 – Dominique CADET à Bernadette PERRIER, Philippe FARJON à Patrick CORTIAL, Aurore DUCHAMP à Pascale LIOUTIER, MATHON Sébastien à Philippe ROUX

Absents n'ayant pas donné procuration : 2 – Caroline MAZET, Sophie MOURARET

Secrétaire de séance : Erwan GONTHIER

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 30 mars 2026 : approuvé à l'unanimité

Nomination du secrétaire de séance : Erwan GONTHIER

Présentation des DIA (Déclarations d'Intention d'Aliéner) : 3 dossiers reçus (au 20/04/2026) en Mairie depuis le dernier Conseil Municipal et à transmettre à la CCBA.

DELIBERATIONS

1/OBJET : Approbation du Compte Financier Unique 2025

Le Maire explique que le Compte Financier Unique (CFU) est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. A lui seul, il remplit les mêmes fonctions de rendus des comptes.

Le vote du CFU constitue ainsi l'arrêté des comptes au sens de l'article L.1612.12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Monsieur le Maire doit quitter la salle pour son approbation. Patrick CORTIAL, Premier Adjoint, est invité à prendre la présidence de l'assemblée pour présenter le CFU 2025.

Pour consulter le détail du CFU : voir pièces annexes.

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	1 328 893,99	1 858 000,00	3 186 893,99
	Recettes réalisées (1)	B	1 010 109,54	1 922 829,61	2 932 939,15
	Restes à réaliser	C	354 549,37	0,00	354 549,37
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	1 614 135,42	1 958 000,00	3 572 135,42
	Dépenses réalisées (1)	E	891 501,40	1 790 077,91	2 681 579,31
	Restes à réaliser	F	315 447,07	0,00	315 447,07
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	118 608,14	132 751,70	251 359,84
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	285 241,43	100 000,00	385 241,43
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit	G + H	403 849,57	232 751,70	636 601,27
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	39 102,30	0,00	39 102,30
Résultat cumulé	Excédent/déficit	G + H + I	442 951,87	232 751,70	675 703,57

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Adopte le Compte Financier Unique 2025 du budget de la commune.

2/OBJET : Affectation des résultats 2025

Après avoir approuvé le Compte Financier Unique 2025, il convient d'affecter les résultats au budget primitif 2026.

Le résultat de la section de fonctionnement pour l'exercice 2025 est calculé comme suit :

Excédent reporté 2024 (002)		100 000,00 €
Recettes de fonctionnement 2025		1 922 829,61 €
Dépenses de fonctionnement 2025	-	1 790 077,91 €
Résultat		232 751,70 €

La section de fonctionnement du budget principal fait apparaître un résultat excédentaire de **232 751,70 €**.

Le résultat de la section d'investissement pour l'exercice 2025 est calculé comme suit :

Solde d'exécution 2024		285 241,43 €
Recettes d'investissement 2025		1 010 109,54 €
Dépenses d'investissement 2025	-	891 501,40 €
Solde d'exécution 2025		403 849,57 €
Reste à réaliser 2025 (en dépenses)	-	315 447,07€
Reste à réaliser 2025 (recettes)		354 549,37 €
Si négatif = besoin de financement	-	
Si positif = excédent de financement		442 951,87 €

La section d'investissement fait apparaître un excédent total de financement de **442 951,87 €**.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'affecter le résultat de l'exercice 2025 de la façon suivante au budget 2026 :

- Compte 002 : Excédent de fonctionnement reporté : 100 000 €.
- Au compte 1068 (investissement) : Excédents de fonctionnement capitalisés : 132 751,70 €.
- Compte 001 (en recettes d'investissement) : Solde d'exécution N-1 : 403 849,57 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, affecte pour le budget 2026 les résultats 2025 comme suit :

- Compte 002 : Excédent de fonctionnement reporté : 100 000 €.
- Au compte 1068 (investissement) : Excédents de fonctionnement capitalisés : 132 751,70 €.
- Compte 001 (en recettes d'investissement) : Solde d'exécution N-1 : 403 849,57 €.

Arrivée de Madame Sophie MOURARET à 20h21.

3/OBJET : Vote des taux d'imposition 2026

Monsieur le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles et les produits prévisionnels de référence et expose qu'il convient de voter les taux à appliquer pour l'année 2026 sur chacune des taxes directes locales.

Considérant la nécessité pour la commune de disposer de ressources suffisantes afin d'assurer le fonctionnement des services publics locaux et de poursuivre ses investissements,

Considérant que les taux d'imposition appliqués par la commune sont historiquement bas au regard des communes de même strate,

Considérant que cette situation limite les marges de manœuvre budgétaires de la collectivité,

Considérant la volonté de préserver la qualité des services rendus à la population et de maintenir un niveau d'investissement nécessaire au développement du territoire,

Il est proposé d'augmenter les taux des taxes locales à compter de l'exercice 2026, comme suit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 33.10%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) : 78.16%
- Taxe d'habitation (TH) (le cas échéant, sur les résidences secondaires) : 6.11%

	2025 Commune	2025 National	2026 Proposé Commune
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)	29.78 %	36.94 %	33.10 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	70.32 %	48.90 %	78.16 %
Taxe d'habitation (TH)	5.50 %	15.89 %	6.11 %

Recette 2026 attendue (avec modification des taux) : 907 037 €

Recette 2025 : 758 713 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal décide :

- D'augmenter les taux des taxes locales à compter de l'exercice 2026.
 - Les nouveaux taux sont fixés comme suit :
 - Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 33.10%
 - Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) : 78.16%
 - Taxe d'habitation (TH) (le cas échéant, sur les résidences secondaires) : 6.11%
- De charger Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux et de transmettre l'état 1259 complété avec une copie de cette délibération à la Direction départementale des finances publiques.

4/OBJET : Subventions aux associations 2026

Dans le cadre de la préparation du budget 2026, le Maire explique qu'il convient de voter le montant des subventions allouées aux associations de la Commune. Il propose de ne pas augmenter (ni diminuer) les subventions pour cette année 2026, et de rajouter une subvention à l'association de la Cuvée des jeunes.

Monsieur le Maire rappelle que le versement de ces subventions est subordonné à la réception des bilans financiers et des procès-verbaux des assemblées générales de chaque association.

Elisabeth MAZON, Présidente du Club de Tennis et Philippe COMPERE, Trésorier de l'Association Pédiatrie en Drôme-Ardèche ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote pour l'association qui les concerne.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants (ne prenant pas part au vote : Philippe COMPERE et Elisabeth MAZON) :

- Décide que les subventions à inscrire au budget 2026 sont les suivantes, article 65748 (voir ci-dessous) ;
- Dit que le versement de ces subventions est subordonné à la réception des bilans financiers et des procès-verbaux des assemblées générales de chaque association.

NOM ASSOCIATION	MONTANTS 2026
ARDECHE KERBOUBOU AGADES	200.00 €
A.S.S.A. FOOTBALL	1 800.00 €
AMICALE LAIQUE : 35 € par élève domicilié dans la commune (150)	5 250.00 €
ASSOCIATION DE CHASSE	250.00 €
CHASSE GROS GIBIER	250.00 €
CLUB GYMNASTIQUE FEMININE	500.00 €
CLUB LA FONTBELLE	750.00 €
COMITE ANIMATIONS	500.00 €
FDSEA	70.00 €
FNACA	200.00 €
HAND BALL	700.00 €
KARATE CLUB	650.00 €

PETANQUE FONTBELLONAISE	550.00 €
ATELIER DE LA SOIE	500.00 €
MOELLE PARTAGE ET VIE	600.00 €
OGEC : 35 € par élève domicilié dans la commune (39)	1 365.00 €
TENNIS CLUB	600.00 €
RETRO PASSION 07	200.00 €
PEDIATRIE EN DROME ARDECHE	200.00 €
PREVENTION ROUTIERE	180.00 €
ADMR	300.00 €
BRIDGE	200.00 €
RENCONTRES CREATIVES	300.00 €
CUVEE DES JEUNES	200.00 €
SOUS-TOTAL	16 115.00 €
DIVERS	1 885.00 €
TOTAL	18 000.00 €

5/OBJET : ECOLE PUBLIQUE – Contingent fournitures scolaires 2026

Le Maire propose de maintenir la participation communale allouée aux élèves de l'école primaire pour un nombre d'élèves dans cet établissement public à la rentrée 2025/2026 de 201.

Il précise que le contingent « fournitures scolaires » de 52 € par élève inclura les frais d'abonnement aux revues, documentations, logiciels, papier photocopie et toutes autres dépenses de fonctionnement (hors entretien des copieurs).

	Nombre d'élève	Montant attribué	Total
Contingent fournitures scolaires	201	52 €	10 452 €
Contingent livres scolaires	201	8 €	1 608 €
Contingent fournitures informatiques			500 €
TOTAL voté par le Conseil Municipal			12 560 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- De maintenir la participation communale allouée aux élèves de l'école primaire pour un nombre d'élèves dans cet établissement public à la rentrée 2025/2026 de 201.

6/OBJET : Eveil musical écoles publique et privée - Année scolaire 2026-2027

Monsieur le Maire rappelle que la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas (CCBA) assure le portage des Interventions Musicales en milieu Scolaire (IMS) depuis la rentrée 2023-2024. La commune doit conventionner avec la CCBA pour lui confier, ponctuellement, la délégation des IMS.

Les 2 écoles de la commune souhaitent bénéficier de ces interventions :

- Ecole Privée : 2 classes maternelles (forfait spécifique), 4 classes élémentaires (forfait unique) soit 730€*4 et 365€*2
- Ecole publique : 7 classes (forfait unique) soit 730€*7

Treize classes sont donc concernées pour 15 séances pour l'année scolaire 2026-2027 pour un montant total à la charge de la commune de 8 760 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le projet de convention présenté et la participation communale de 8 760 € ;
- Donne tout pouvoir au Maire pour la signature de la convention avec la CCBA et tous les documents relatifs à ce dossier pour l'année scolaire 2026-2027.

7/OBJET : Répartition du produit des concessions du cimetière

Monsieur le Maire explique que le produit des concessions du cimetière est affecté de la façon suivante : 2/3 au profit du budget communal et 1/3 au profit du budget du CCAS. A la demande du Service de Gestion Comptable, il convient de délibérer, chaque année, pour « acter » cette répartition.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de continuer à procéder à la répartition suivante : - 2/3 des produits des concessions du cimetière au budget de la commune, et 1/3 au budget du CCAS.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'affecter 2/3 des produits de la vente des concessions funéraires au profit du budget communal et 1/3 des produits de la vente des concessions funéraires au profit du CCAS.

8/OBJET : Vote du budget primitif 2026

Avant le vote du budget : Comme chaque année maintenant, il convient de présenter l'état annuel des indemnités perçues par les élus, obligation issue de la loi Engagement et Proximité du 27 décembre 2019.

Définie à l'article 93 pour les communes, cette obligation doit être mise en œuvre avant l'examen du budget de la collectivité, c'est-à-dire avant le 30 avril 2025.

Il n'est pas prévu qu'il donne lieu à débat, ni à délibération. Aucun recours contentieux n'est donc possible.

Le document ne faisant pas grief, il ne relève pas des actes soumis à l'obligation de transmission dans le cadre du contrôle de légalité.

Arrivée de Monsieur Sébastien MATHON à 21h15.

Vote du budget : voir documents joints et transmis avec la convocation au conseil municipal du 20 avril)

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57 ;

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu le Compte Financier unique 2024 de la commune ;

Considérant qu'il y'a lieu de procéder au vote du budget primitif de la Commune de Saint Etienne de Fontbellon pour l'exercice 2025 à l'équilibre pour les dépenses et les recettes de fonctionnement et d'investissement ;

Considérant que le budget primitif de la commune est voté sur les bases de la nomenclature M 57 ;

Considérant que le vote du budget a lieu en nature et par chapitre globalisé avec un taux de fongibilité des crédits de 7.50 % en fonctionnement et investissement (à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel) ;

Sur proposition de la commission des finances ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal adopte le budget primitif 2026 équilibré comme suit :

- Au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement
- Au niveau du chapitre pour les sections d'investissement
- En dépenses et en recettes de fonctionnement à la somme de **2 162 132.58 €** dont en recettes **100 000,00 €** de résultat reporté et en dépenses **115 000 €** de prélèvement pour la section d'investissement.
- En dépenses et en recettes d'investissement à la somme de **1 126 150.64€** (restes à réaliser et prévisions 2026) dont **132 751.70 €** d'excédent de fonctionnement affecté (compte 1068).

Voir les documents annexés.

9/OBJET : Acquisition parcelle cadastrée section D n°3041 – BORRELY Benoit

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que la Commune aurait la possibilité d'acquérir la parcelle cadastrée section D n°3041 d'une superficie de 1 663m² appartenant à M. BORRELY Benoit. Ce terrain est situé quartier les Cigallières. Il est classé en zone N.

Monsieur le Maire propose d'acquérir cette parcelle pour un montant de 2 000€, négocié avec Monsieur Borrelly.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Décide d'acquérir la parcelle cadastrée section D n°3041 appartenant à Monsieur BORRELY Benoit pour un montant de 2 000 € ;
- Dit que les frais afférents à cette acquisition seront à la charge de la Commune ;
- Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

10/OBJET : Mandat de créances admises en non-valeur – budget mairie

Monsieur le comptable public propose l'admission en non-valeur de créances arrêtées à la date du 14 janvier 2026. L'admission en non-valeur est une mesure administrative d'apurement budgétaire et comptable qui concerne des créances, en général, anciennes, dont les perspectives de recouvrement sont quasi-nulles.

A ce titre, Monsieur le Comptable public a adressé à la commune de St Etienne de Fontbellon un état des créances à admettre en non-valeur (Liste 7421790931) :

CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR		
Exercice	Montant à recouvrer	Objet
2023 (Titre 120-1)	0.02 €	300-PRODUITS DIVERS
2021 (Titre 5-1)	223 €	300-PRODUITS DIVERS (cimetière)

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- D'admettre en non-valeur le montant totale de 223.02 € ;
- D'Autoriser le Maire à réaliser un mandat spécifique « non-valeur » en précisant que les crédits sont inscrits au budget 2026, au compte 6541 ;
- De donner tous pouvoirs au Maire pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

11/OBJET : Rectification de la délibération relative aux indemnités de fonction des élus

Une erreur matérielle s'est glissée dans la délibération n°12-2026 relative aux indemnités de fonction des élus, adoptée par le conseil municipal le 20 mars 2026.

En effet, les indemnités des conseillers délégués ne peuvent excéder 6 % de l'indice brut terminal de la fonction publique, et la délibération prévoyait un taux de 6,082.

Il convient donc de procéder à une nouvelle délibération afin de se conformer à la réglementation en vigueur.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal décide :

- De fixer les indemnités de fonction des conseillers délégués dans la limite réglementaire de 6 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.
- Les autres dispositions relatives aux indemnités des élus demeurent inchangées, à savoir et vu la demande du Maire afin de fixer pour celui-ci des indemnités de fonction inférieures au barème ci-dessus ainsi que pour les adjoints :
 - À compter du 21 mars 2026, le montant des indemnités de fonction du Maire et des adjoints est (dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales sur la base du nombre maximal théorique d'adjoints que le conseil municipal peut désigner sur le fondement de l'article L2122-2 du CGCT), fixé aux taux suivants :
 - Maire : 53.63% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique

- 1er adjoint : 21.38% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
- 2e adjoint : 19.35% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
- 3e adjoint : 19.35% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
- 4e adjoint : 19.35% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
- 5e adjoint : 19.35% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
- 6e adjoint : 19.35% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
- Considérant que l'enveloppe globale maximale n'est pas atteinte, et avec effet au 21 mars 2026, le Conseil municipal décide de fixer le montant des indemnités de fonctions allouées aux Conseillers Municipaux Délégués à :
 - 1er Conseiller municipal délégué : 6% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
 - 2ème Conseiller municipal délégué : 6% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.
- L'ensemble de ces indemnités ne dépasse pas l'enveloppe globale prévue par les articles L2123-23 et L2123-24 du Code général des collectivités territoriales.
- Un tableau récapitulatif de l'ensemble des indemnités allouées aux membres du conseil municipal est annexé à la présente délibération.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

➤ **Monsieur le Maire**

- Les élections communautaires ont eu lieu samedi dernier. Monsieur Max Tourvieille a été réélu Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas.
- La Commune de Saint Etienne de Fontbellon a obtenu une vice-présidence, avec l'élection à la 7^{ème} vice-présidence de Marie-France MARTIN, qui obtient la délégation Médiathèque intercommunale, commande publique et mutualisation.
- La cérémonie du 8 mai aura lieu un vendredi. Une exposition sera proposée sur « les forces aériennes françaises libres ».
- L'intervention du Conseiller au Décideurs Locaux est annoncée pour un prochain Conseil municipal.
- Le concours de pétanque élus / agents est déplacé à la rentrée de septembre, le samedi 5 septembre à 14h.

➤ **Monsieur Patrick CORTIAL**

- Le 4 mai, une signalisation au sol va être réalisée autour des nouveaux feux tricolores. La route du vieux stade va également faire l'objet d'une rénovation du marquage.
- L'entreprise Cardinal effectuera des travaux de débroussaillage avec une épareuse.
- Une commission voirie est annoncée.
- Au niveau des associations, plusieurs manifestations ont eu lieu ce week-end : concours de pétanque de l'Amicale Laïque, matchs de foot au stade, belote de la cuvée des jeunes.

- La période d'occupation à venir pour l'Espace Champel a été actée avec les associations. Voici quelques dates à retenir : Fêtes de l'école publique le 11/06, Fête de l'école privée le 20/06, Feux d'artifices le 13 juillet, marché de Noël le 15/11, Téléthon le 6/12, repas des aînés le 13 décembre.

➤ **Madame Bernadette PERRIER**

- Affaires scolaires :
 - Une Commission affaires scolaires est annoncée pour ce 22 avril à 18h.
 - Le Kid's troc et le vide grenier de l'Amicale laïque auront lieu ce dimanche.
- CCAS :
 - Mme Laurent a fêté ses 100 ans. Les élus municipaux lui ont rendu visite à cette occasion.
 - Un CA du CCAS se tiendra ce jeudi à 17h en mairie. Il verra l'installation de tous ses membres.

➤ **Monsieur Jean-Marie ALLIX**

- Etude en cours avec la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas pour repérer le potentiel d'installation de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments municipaux.

➤ **Monsieur Philippe COMPERE**

- SIAE
 - Des élections ont eu lieu suite à l'installation des nouveaux élus municipaux. Monsieur le Maire de St Sernin a été élu Président du SIAE. Philippe COMPERE est Vice-président du SIAE.
 - Le rapport d'hydrogéologue annoncé a été rendu. Il conclut à un éboulement souterrain à cause de galeries situées à proximité. De nouveaux éléments sur le captage de la Martinesche y sont aussi développés.
 - Un Comité syndical aura lieu le 21 avril. Des travaux sont évoqués : début du quartier du Bosquet et continuité après les jullets à valider (700m).
 - Recrutement en cours d'un agent.

➤ **Monsieur Sylvian FULACHIER**

- Nécessité de trouver une solution pour les pigeons de la place.

➤ **Pascale LIOUTIER**

- Réunion publique à venir sur les Obligations Légales de Débroussaillage.
- Le prochain Trait d'Union devrait être distribué à la fin du mois.
- Conférence patrimoine le 11 juin sur le peuplement du bassin fontbellonais.

➤ **Monsieur Sébastien MATHON**

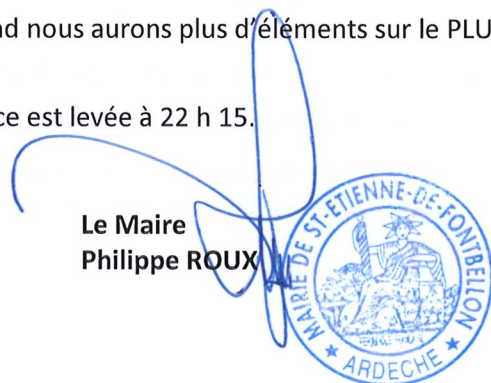
- Urbanisme :
 - Contact pris avec le CAUE pour collaborer sur un aménagement urbain au Bosquet.
 - Commission urbanisme sera réunie quand nous aurons plus d'éléments sur le PLUI.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15.

Le Secrétaire de séance
Erwan GONTHIER



Le Maire
Philippe ROUX



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ST ETIENNE DE FONTBELLON

Numéro SIRET : 21070231200013

POSTE COMPTABLE : 007044 SGC AUBENAS

Compte financier unique (M57)

Voté par Nature
BUDGET PRINCIPAL

ANNEE 2025

Sommaire

Le Compte Financier Unique

[Arrêté et signatures](#)

[ECCF](#)

		Origine des données	Page
I. Informations générales et synthétiques			
A	Informations statistiques, fiscales et financières	Ordonnateur	5
B1	Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	Ordonnateur	6
B2	Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	Comptable	7
B3.1	Liste des organismes de regroupement	Ordonnateur	8
B3.2	Liste des établissements publics créés	Ordonnateur	9
B3.3	Liste des services individualisés dans un budget annexe	Ordonnateur	10
C1	Détail des restes à réaliser - Dépenses	Ordonnateur	11
C2	Détail des restes à réaliser - Recettes	Ordonnateur	12
D	Bilan synthétique	Comptable	13
E	Compte de résultat synthétique	Comptable	14
F	Taux des contributions et produits afférents en N	Ordonnateur	16
II. Exécution budgétaire			
A	Modalités de vote du budget	Ordonnateur	17
<i>Vue d'ensemble</i>			
A1.1	Dépenses d'investissement	Ordonnateur	18
A1.2	Recettes d'investissement	Ordonnateur	19
A2.1	Dépenses de fonctionnement	Ordonnateur	20
A2.2	Recettes de fonctionnement	Ordonnateur	22
<i>Vue détaillée</i>			
B1	Dépenses d'investissement	Comptable	23
B2	Recettes d'investissement	Comptable	26
C1	Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	Ordonnateur	28
D1	Dépenses de fonctionnement	Comptable	29
D2	Recettes de fonctionnement	Comptable	34
III. États financiers			
A	Bilan	Comptable	37
B	Compte de résultat	Comptable	41
C	Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	Ordonnateur / Comptable - Pièce jointe	43
D	Balance des comptes	Comptable	44
IV. États annexés			

		Origine des données	Page
<i>A. Présentation croisée et agrégée</i>			
A1	Présentation croisée, section d'investissement – vue d'ensemble	Ordonnateur	
A2	Présentation croisée, section de fonctionnement – vue d'ensemble	Ordonnateur	
A3	Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Ordonnateur	
<i>B. États annexés patrimoniaux</i>			
B1.1	État de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Ordonnateur	
B1.2	État de la dette - Répartition par nature de dette	Ordonnateur	
B1.3	État de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Ordonnateur	
B1.4	État de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Ordonnateur	
B1.5	État de la dette - Détail des opérations de couverture	Ordonnateur	
B1.6	État de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Ordonnateur	
B1.7	État de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Ordonnateur	
B1.8	État de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Ordonnateur	
B1.9	État de la dette - Autres dettes	Ordonnateur	
B2	Méthodes utilisées pour les amortissements	Ordonnateur	
B3	État des provisions	Ordonnateur	
B4	État des charges transférées	Ordonnateur	
B5	Détail des opérations pour le compte de tiers	Ordonnateur	
B6	Prêts	Ordonnateur	
B7.1	État synthétique des engagements donnés	Ordonnateur	
B7.2	État synthétique des engagements reçus	Ordonnateur	
B7.3	État des emprunts garantis	Ordonnateur	
B7.4	Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Ordonnateur	
B7.5	État des contrats de crédit-bail	Ordonnateur	
B7.6	État des marchés de partenariat	Ordonnateur	
B7.7	État des recettes grevées d'une affectation spéciale	Ordonnateur	
B7.8	Autres engagements donnés	Ordonnateur	
B7.9	Autres engagements reçus	Ordonnateur	
B8	Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Ordonnateur	
B9	État du personnel	Ordonnateur	

		Origine des données	Page
B10	Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Ordonnateur	
B11.1	État de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Ordonnateur	
B11.2	État de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Ordonnateur	
<i>C. États annexés budgétaires</i>			
C1.1	Équilibre budgétaire	Ordonnateur	
C1.2	Équilibre budgétaire - dépenses	Ordonnateur	
C1.3	Équilibre budgétaire - recettes	Ordonnateur	
C2.1	Situation des autorisations de programme	Ordonnateur	
C2.2	Situation des autorisations d'engagement	Ordonnateur	
C3.1	Impact du budget pour la transition écologique – répartition par nature	Ordonnateur	
C3.2	Impact du budget pour la transition écologique – répartition par fonction	Ordonnateur	
<i>D. Autres éléments d'information</i>			
D1	Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Ordonnateur	
D2	Gestion des fonds européens	Ordonnateur	
D3	Actions de formation des élus	Ordonnateur	
D4	État relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Ordonnateur	
D5	Identification des flux croisés	Ordonnateur	
D6.1	États de la répartition de la TEOM – investissement	Ordonnateur	
D6.2	États de la répartition de la TEOM – fonctionnement	Ordonnateur	
D7.1	États des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement	Ordonnateur	
D7.2	États des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement	Ordonnateur	
D8.1	Suivi des opérations au titre du NPNRU – État de synthèse	Ordonnateur	
D8.2	Suivi des opérations au titre du NPNRU – Détail	Ordonnateur	
V. Arrêté et signatures			
A	Arrêté et signatures	Ordonnateur / Comptable	63

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	2 963

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1 935 721,00

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	573,88
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	638,83
3	Dépenses d'équipement brut / population	100,79
4	Encours de dette / population (2)(3)	103,61
5	DGF / population	94,58
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	52,69 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	114,41 %
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	10,17 %
9	Taux d'épargne nette ((Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	-14,41 %
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	16,22 %
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	1,60

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	1 328 893,99	1 858 000,00	3 186 893,99
	Recettes réalisées (1)	B	1 010 109,54	1 922 829,61	2 932 939,15
	Restes à réaliser	C	354 549,37	0,00	354 549,37
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	1 614 135,42	1 958 000,00	3 572 135,42
	Dépenses réalisées (1)	E	891 501,40	1 790 077,91	2 681 579,31
	Restes à réaliser	F	315 447,07	0,00	315 447,07
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	118 608,14	132 751,70	251 359,84
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	285 241,43	100 000,00	385 241,43
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	403 849,57	232 751,70	636 601,27
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	39 102,30	0,00	39 102,30
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	442 951,87	232 751,70	675 703,57

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	B2

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal					
Investissement	285 241,43		118 608,14		403 849,57
Fonctionnement	349 531,58	249 531,58	132 751,70		232 751,70
TOTAL I	634 773,01	249 531,58	251 359,84		636 601,27
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	634 773,01	249 531,58	251 359,84		636 601,27

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLECTIVITE	B3.1

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
SDEA			0,00
SDE 07			0,00
SIAE			0,00
EPCI			
COMCOM BASSIN D'AUBENAS			0,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS	B3.2

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE	B3.3

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 315 447,07
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	315 447,07
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I II) 354 549,37
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	354 549,37
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(I V) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Bilan synthétique (en milliers d'euros)	D

ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ		FONDS PROPRES	
Immobilisations incorporelles (nettes)		Apports et subventions d'investissement	10 425,61
Subventions d'investissement versées	343,90	Neutralisations et régularisations	514,75
Autres immobilisations incorporelles	63,20	Réserves	8 896,14
Immobilisations corporelles (nettes)		Report à nouveau	100,00
Terrains	2 735,98	Résultat de l'exercice	132,75
Constructions	9 009,32	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	843,96
Réseaux et installations de voirie	6 825,93	TOTAL FONDS PROPRES (I)	20 913,22
Réseaux divers	644,04	PASSIF	
Installations techniques, agencements et matériel	361,96	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	
Immobilisations mises en concessions ou affermées		DETTES FINANCIÈRES	
Autres	651,95	Emprunts obligataires	
Immobilisations corporelles en cours		Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	1 579,66
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés	1 219,99	Dettes financières et autres emprunts	
Immobilisations financières (nettes)		TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	1 579,66
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	21 856,28	DETTES NON FINANCIÈRES	
ACTIF CIRCULANT		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14,10
Stocks		Autres dettes non financières	9,79
Créances	2,64	Produits constatés d'avance	
Charges constatées d'avance		TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	23,89
Trésorerie	657,85	TOTAL TRÉSORERIE (4)	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	660,49	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	1 603,55
Comptes de régularisation (III)		Comptes de régularisation (III)	
Écarts de conversion actif (IV)		Écarts de conversion passif (IV)	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	22 516,77	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	22 516,77

[1] Déduction faite des amortissements et des dépréciations

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		
Dotations de l'état	281,80	273,93
Participations	22,80	19,19
Compensations, autres attributions et autres participations	56,71	7,04
Dons et legs		
Impôts et taxes	1 338,00	1 336,35
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		
Ventes de biens ou prestations de services	97,18	96,22
Produits des cessions d'actifs	2,58	
Autres produits de gestion	87,64	111,38
Production stockée et immobilisée	29,99	
AUTRES PRODUITS		
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		6,54
Reprises du financement rattaché à un actif		
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		
Neutralisation des moins-values de cession		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)	1 916,71	1 850,66
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats et charges externes	489,31	428,31
Charges de personnel	876,84	803,49
Indemnités des élus (et membres du CESR)	94,38	94,40
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	0,29	6,25
Impôts et taxes	19,99	17,10
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	57,10	57,24
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés	2,58	
Neutralisation des dépréciations et provisions		
Neutralisation des plus-values de cession		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	1 540,49	1 406,79

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositifs d'intervention pour compte propre	122,61	115,52
Autres charges	77,60	37,39
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	200,21	152,90
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	176,01	290,97
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	43,26	41,43
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)	-43,26	-41,43
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	132,75	249,53

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFERENTS EN N	F

Libellés	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (% , unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit N	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources				
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources				
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources				
TFPB		29,78	0,00	1 111 985,00
TFPNB		70,32	0,00	24 260,00
CFE		0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		5,50	0,00	23 623,00
TOTAL			1 159 868,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	53 000,00	807,00	1,52	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	59 000,00	25 663,78	43,50	0,00
21	Immobilisations corporelles	811 900,00	228 543,42	28,15	315 447,07
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	92 700,00	39 311,27	42,41	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 016 600,00	294 325,47	28,95	315 447,07
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	465 500,00	465 155,11	99,93	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		465 500,00	465 155,11	99,93	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 482 100,00	759 480,58	51,24	315 447,07
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	30 000,00	29 986,12	99,95	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	102 035,42	102 034,70	100,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		132 035,42	132 020,82	99,99	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		1 614 135,42	891 501,40	55,23	315 447,07
001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00			
Total des dépenses de la section d'investissement		1 614 135,42	891 501,40		315 447,07

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	575 613,00	280 019,93	48,65	354 549,37
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	28 290,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	4 500,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	474 145,57	535 587,91	112,96	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 049 758,57	848 397,84	80,82	354 549,37
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	120 000,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	57 100,00	59 677,00	104,51	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	102 035,42	102 034,70	100,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		279 135,42	161 711,70	57,93	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		1 328 893,99	1 010 109,54	76,01	354 549,37
001 Solde d'exécution positif reporté		285 241,43	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de la section d'investissement		1 614 135,42	1 010 109,54	0,00	354 549,37

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	505 000,00	490 670,14	5 578,24	496 248,38	98,27	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	909 900,00	896 016,88	0,00	896 016,88	98,47	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	316 000,00	292 832,00	2 047,00	294 879,00	93,32	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 730 900,00	1 679 519,02	7 625,24	1 687 144,26	97,47	0,00
66	Charges financières	49 000,00	43 256,65	0,00	43 256,65	88,28	0,00
67	Charges spécifiques	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		1 780 900,00	1 722 775,67	7 625,24	1 730 400,91	97,16	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	120 000,00					
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections (2)</i>	57 100,00	59 677,00	0,00	59 677,00	104,51	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		177 100,00	59 677,00	0,00	59 677,00	33,70	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		1 958 000,00	1 782 452,67	7 625,24	1 790 077,91	91,42	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		1 958 000,00	1 782 452,67	7 625,24	1 790 077,91		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

CMNE ST ETIENNE DE FONTBELLON - BUDGET COMMUNAL - CFU - 2025

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043



II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE	A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
013	Atténuations de charges	15 000,00	6 122,95	0,00	6 122,95	40,82	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	95 600,00	97 182,21	0,00	97 182,21	101,66	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	568 000,00	578 858,60	0,00	578 858,60	101,91	0,00
731	Fiscalité locale	768 400,00	759 145,00	0,00	759 145,00	98,80	0,00
74	Dotations et participations	306 183,00	361 311,29	0,00	361 311,29	118,01	0,00
75	Autres produits de gestion courante	74 817,00	87 643,44	0,00	87 643,44	117,14	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 828 000,00	1 890 263,49	0,00	1 890 263,49	103,41	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	2 580,00	0,00	2 580,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		1 828 000,00	1 892 843,49	0,00	1 892 843,49	103,55	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	30 000,00	29 986,12	0,00	29 986,12	99,95	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		30 000,00	29 986,12	0,00	29 986,12	99,95	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		1 858 000,00	1 922 829,61	0,00	1 922 829,61	103,49	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		100 000,00					
Total des recettes de la section de fonctionnement		1 958 000,00	1 922 829,61	0,00	1 922 829,61		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA					
2051	Concessions et droits similaires		807,00		807,00	
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	53 000,00	807,00		807,00	52 193,00
2041582	Bâtiments et installations		25 663,78		25 663,78	
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	59 000,00	25 663,78		25 663,78	33 336,22
2112	Terrains de voirie		6 021,00		6 021,00	
2128	Autres agencements et aménagements		67 491,24		67 491,24	
21312	Bâtiments scolaires		681,80		681,80	
21351	Bâtiments publics		18 216,00		18 216,00	
2138	Autres constructions		47 857,85		47 857,85	
2151	Réseaux de voirie		24 725,40		24 725,40	
2152	Installations de voirie		6 486,48		6 486,48	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile		219,00		219,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques		4 522,42		4 522,42	
21828	Autres matériels de transport		1 490,00		1 490,00	
21831	Matériel informatique scolaire		1 678,10		1 678,10	
21838	Autre matériel informatique		30 096,36		30 096,36	
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires		2 597,18		2 597,18	
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers		2 067,60		2 067,60	
2188	Autres		14 392,99		14 392,99	
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	811 900,00	228 543,42		228 543,42	583 356,58
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
2312	Agencements et aménagements de terrains		32 524,86		32 524,86	
2313	Constructions		6 786,41		6 786,41	
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	92 700,00	39 311,27		39 311,27	53 388,73

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée						B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des dépenses d'équipement		1 016 600,00	294 325,47		294 325,47	722 274,53
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
1641	Emprunts en euros		465 155,11		465 155,11	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	465 500,00	465 155,11		465 155,11	344,89
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
Total des dépenses financières		465 500,00	465 155,11		465 155,11	344,89
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'investissement		1 482 100,00	759 480,58		759 480,58	722 619,42
2128	Autres agencements et aménagements		7 668,88		7 668,88	
21314	Bâtiments culturels et sportifs		12 673,13		12 673,13	
21318	Autres bâtiments publics		9 644,11		9 644,11	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	30 000,00	29 986,12		29 986,12	13,88
2041582	Bâtiments et installations		59 088,42		59 088,42	
2112	Terrains de voirie		42 946,28		42 946,28	
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	102 035,42	102 034,70		102 034,70	0,72
Total des dépenses d'ordre en investissement		132 035,42	132 020,82		132 020,82	14,60
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		1 614 135,42	891 501,40		891 501,40	722 634,02

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté						
Total des dépenses de la section d'investissement		1 614 135,42	891 501,40		891 501,40	722 634,02



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Recettes d'investissement - Vue détaillée						B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA					
1322	Régions		113 365,00		113 365,00	
1323	Départements		45 562,00		45 562,00	
13251	GFP de rattachement		30 172,63		30 172,63	
1328	Autres		90 920,30		90 920,30	
total chapitre 13	Subventions d'investissement	575 613,00	280 019,93		280 019,93	295 593,07
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées					
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées					
2116	Cimetière		28 290,00		28 290,00	
total chapitre 21	Immobilisations corporelles		28 290,00		28 290,00	-28 290,00
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
2315	Installations, matériel et outillage techniques		4 500,00		4 500,00	
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)		4 500,00		4 500,00	-4 500,00
10222	F.C.T.V.A.		245 813,86		245 813,86	
10226	Taxe d'aménagement		40 242,47		40 242,47	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		249 531,58		249 531,58	
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	474 145,57	535 587,91		535 587,91	-61 442,34
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
total chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	-2 580,00				
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des recettes réelles d'investissement		1 047 178,57	848 397,84		848 397,84	198 780,73
total chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	120 000,00				

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
2112	Terrains de voirie		2 580,00		2 580,00	
28041511	Biens mobiliers, matériel et études		34 381,00		34 381,00	
28041512	Bâtiments et installations		13 614,00		13 614,00	
28041582	Bâtiments et installations		8 502,00		8 502,00	
280421	Biens mobiliers, matériel et études		600,00		600,00	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	59 680,00	59 677,00		59 677,00	3,00
1328	Autres		42 946,28		42 946,28	
2315	Installations, matériel et outillage techniques		59 088,42		59 088,42	
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	102 035,42	102 034,70		102 034,70	0,72
Total des recettes d'ordre en investissement		281 715,42	161 711,70		161 711,70	120 003,72
Total des recettes d'investissement de l'exercice		1 328 893,99	1 010 109,54		1 010 109,54	318 784,45
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		285 241,43				
Total des recettes de la section d'investissement		1 614 135,42	1 010 109,54		1 010 109,54	604 025,88

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

Cet état ne contient pas d'information.



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
60611	Eau et assainissement		6 005,38		6 005,38	
60612	Énergie - Électricité		80 299,41		80 299,41	
60613	Chauffage urbain		1 706,65		1 706,65	
60621	Combustibles		24 440,78		24 440,78	
60622	Carburants		3 265,66		3 265,66	
60623	Alimentation		672,70		672,70	
60628	Autres fournitures non stockées		381,60		381,60	
60631	Fournitures d'entretien		8 039,47		8 039,47	
60632	Fournitures de petit équipement		52 466,49	4 122,00	48 344,49	
60633	Fournitures de voirie		5 144,54		5 144,54	
60636	Habillement et Vêtements de travail		3 123,62		3 123,62	
6064	Fournitures administratives		5 778,63		5 778,63	
6067	Fournitures scolaires		11 134,78		11 134,78	
6068	Autres matières et fournitures.		10 218,12		10 218,12	
611	Contrats de prestations de services		69 422,09		69 422,09	
61351	Matériel roulant		4 241,32		4 241,32	
61358	Autres		23 698,32		23 698,32	
615221	Bâtiments publics		6 979,82		6 979,82	
615228	Autres bâtiments		2 619,42		2 619,42	
615231	Voiries		23 874,19		23 874,19	
615232	Réseaux		9 310,48		9 310,48	
61551	Matériel roulant		5 868,05		5 868,05	
61558	Autres biens mobiliers		12 587,21		12 587,21	
6156	Maintenance		34 906,92		34 906,92	
6161	Multirisques		18 794,96		18 794,96	
617	Études et recherches		4 500,00		4 500,00	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée						D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs		140,00		140,00	
62268	Autres honoraires, conseils...		20 661,50		20 661,50	
6227	Frais d'actes et de contentieux		360,00		360,00	
6228	Divers		204,32		204,32	
6231	Annonces et insertions		394,00		394,00	
6232	Fêtes et cérémonies		8 401,01		8 401,01	
6234	Réceptions		12 644,46		12 644,46	
6236	Catalogues et imprimés		2 893,83		2 893,83	
6238	Divers		186,60		186,60	
6251	Voyages, déplacements et missions		225,24		225,24	
6261	Frais d'affranchissement		4 093,12		4 093,12	
6262	Frais de télécommunications		7 235,85		7 235,85	
627	Services bancaires et assimilés.		346,68		346,68	
6281	Concours divers (cotisations...)		4 401,72	75,96	4 325,76	
62875	Aux communes membres du GFP		102,00		102,00	
6288	Autres		1 337,40		1 337,40	
63512	Taxes foncières		7 338,00		7 338,00	
total chapitre 011	Charges à caractère général	505 000,00	500 446,34	4 197,96	496 248,38	8 751,62
6218	Autre personnel extérieur		404,60		404,60	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.		2 577,37	176,15	2 401,22	
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de gestion de la fonction publique territoriale		9 372,06	635,20	8 736,86	
6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations		1 626,25	111,83	1 514,42	
64111	Rémunération principale		427 321,66	32 879,99	394 441,67	
64112	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence		5 961,24	459,79	5 501,45	
64113	NBI		2 539,30	270,75	2 268,55	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
64118	Autres indemnités.		83 028,55	5 286,04	77 742,51	
64131	Rémunérations		69 319,76	1 568,29	67 751,47	
64132	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence		644,66	2,29	642,37	
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi		1 863,77		1 863,77	
64138	Primes et autres indemnités		5 292,03	0,07	5 291,96	
64168	Autres emplois aidés		8 443,97	1 029,14	7 414,83	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.		97 972,72	5 822,12	92 150,60	
6453	Cotisations aux caisses de retraite		150 752,74	12 188,29	138 564,45	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C		3 433,16	105,82	3 327,34	
6455	Cotisations pour assurance du personnel		55 973,40		55 973,40	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux.		3 081,29	247,36	2 833,93	
6474	Versements aux oeuvres sociales		4 218,00		4 218,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie		1 770,48		1 770,48	
6488	Autres		21 203,00		21 203,00	
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	909 900,00	956 800,01	60 783,13	896 016,88	13 883,12
total chapitre 014	Atténuations de produits					
total chapitre 016	APA					
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI					
65311	Indemnités de fonction		89 083,27	6 852,69	82 230,58	
65312	Frais de mission et de déplacement		34,00		34,00	
65313	Cotisations de retraite		3 780,50	291,00	3 489,50	
65314	Cotisations de sécurité sociale - part patronale		8 227,44	632,88	7 594,56	
65315	Formation		982,00		982,00	
653172	Cotisations au fonds de financement de l'allocation de fin de mandat		48,93		48,93	
6553	Service d'incendie		78 214,00		78 214,00	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée						D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6558	Autres contributions obligatoires		77 602,01		77 602,01	
65736211	non dotés de la personnalité morale		21 300,00		21 300,00	
65748	Autres personnes de droit privé		23 095,00		23 095,00	
65818	Autres		287,29		287,29	
65888	Autres		1,13		1,13	
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	316 000,00	302 655,57	7 776,57	294 879,00	21 121,00
total chapitre 6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (1)					
Total des dépenses de gestion des services		1 730 900,00	1 759 901,92	72 757,66	1 687 144,26	43 755,74
66111	Intérêts réglés à l'échéance		43 256,65		43 256,65	
total chapitre 66	Charges financières	49 000,00	43 256,65		43 256,65	5 743,35
total chapitre 67	Charges spécifiques	1 000,00				1 000,00
total chapitre 68	Dotations aux provisions					
Total des dépenses réelles et mixtes		1 780 900,00	1 803 158,57	72 757,66	1 730 400,91	50 499,09
<i>total chapitre 023</i>	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>120 000,00</i>				
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées		2 580,00		2 580,00	
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles		57 097,00		57 097,00	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	59 680,00	59 677,00		59 677,00	3,00
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		179 680,00	59 677,00		59 677,00	120 003,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		1 960 580,00	1 862 835,57	72 757,66	1 790 077,91	170 502,09
002 Résultat de fonctionnement reporté						
Total des dépenses de la section de fonctionnement		1 960 580,00	1 862 835,57	72 757,66	1 790 077,91	170 502,09

II - EXECUTION BUDGETAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

(1) Collectivités de plus de 100 000 habitants



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel		6 122,95		6 122,95	
total chapitre 013	Atténuations de charges	15 000,00	6 122,95		6 122,95	8 877,05
total chapitre 016	APA					
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI					
70311	Concession dans les cimetières (produit net)		1 933,33		1 933,33	
70323	Redevance d'occupation du domaine public		3 829,76		3 829,76	
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement		78 336,03		78 336,03	
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)		7 940,00		7 940,00	
70848	aux autres organismes		5 143,09		5 143,09	
total chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	95 600,00	97 182,21		97 182,21	-1 582,21
73211	Attribution de compensation		475 079,60		475 079,60	
732221	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales		43 950,00		43 950,00	
73223	Fonds départemental des DMTO pour les communes de moins de 5 000 habitants		59 829,00		59 829,00	
total chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)	568 000,00	578 858,60		578 858,60	-10 858,60
73111	Impôts directs locaux		758 713,00		758 713,00	
73118	Autres contributions directes		432,00		432,00	
total chapitre 731	Fiscalité locale	768 400,00	759 145,00		759 145,00	9 255,00
74111	Dotation forfaitaire des communes		222 046,00		222 046,00	
741121	Dotation de solidarité rurale (DSR) des communes		58 183,00		58 183,00	
742	Dotations aux élus locaux		333,00		333,00	
744	FCTVA		1 234,12		1 234,12	
74713	Fonds d'appui aux politiques d'insertion		4 835,67		4 835,67	
74741	Communes membres du GFP		8 616,50		8 616,50	
74748	Autres communes		9 350,00		9 350,00	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée						D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
74833	État - Compensation au titre des exonérations de taxes foncières		6 543,00		6 543,00	
74834	État - compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation		170,00		170,00	
74836	Attribution du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle		50 000,00		50 000,00	
total chapitre 74	Dotations et participations	306 183,00	361 311,29		361 311,29	-55 128,29
752	Revenus des immeubles		27 186,04	331,17	26 854,87	
75811	Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires		1 440,00		1 440,00	
75888	Autres		59 610,27	261,70	59 348,57	
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	74 817,00	88 236,31	592,87	87 643,44	-12 826,44
Total des recettes de gestion des services		1 828 000,00	1 890 856,36	592,87	1 890 263,49	-62 263,49
total chapitre 76	Produits financiers					
775	Produits des cessions d'immobilisations		2 580,00		2 580,00	
total chapitre 77	Produits spécifiques	2 580,00	2 580,00		2 580,00	
total chapitre 78	Reprises sur provisions					
Total des recettes réelles et mixtes		1 830 580,00	1 893 436,36	592,87	1 892 843,49	-62 263,49
722	Immobilisations corporelles		29 986,12		29 986,12	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 000,00	29 986,12		29 986,12	13,88
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		30 000,00	29 986,12		29 986,12	13,88
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		1 860 580,00	1 923 422,48	592,87	1 922 829,61	-62 249,61
002 Résultat de fonctionnement reporté		100 000,00				

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des recettes de la section de fonctionnement		1 960 580,00	1 923 422,48	592,87	1 922 829,61	37 750,39



III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Subventions d'investissement versées		736 217,98	392 316,34	343 901,64	316 246,44
Autres immobilisations incorporelles		132 435,09	69 237,33	63 197,76	62 390,76
Immobilisations incorporelles en cours					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains		2 735 980,31		2 735 980,31	1 240 495,71
Constructions		9 009 323,38		9 009 323,38	8 390 432,26
Réseaux et installations de voirie		6 825 933,76		6 825 933,76	6 794 721,88
Réseaux divers		644 041,77		644 041,77	644 041,77
Installations techniques, agencements et matériel		361 956,79		361 956,79	336 115,85
Immobilisations mises en concessions ou affermées					
Autres		651 947,62		651 947,62	606 250,65
Immobilisations corporelles en cours					1 982 356,10
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS		1 219 994,67		1 219 994,67	1 219 994,67
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		22 317 831,37	461 553,67	21 856 277,70	21 593 046,09
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS					
CRÉANCES					
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne					
Créances sur les redevables et comptes rattachés		2 644,24		2 644,24	14 625,63
Avances et acomptes versés par la collectivité					
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers					
Créances sur budgets annexes					
Créances sur les autres débiteurs					
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		2 644,24		2 644,24	14 625,63
TRÉSORERIE					
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITÉS		657 845,43		657 845,43	638 224,04
AUTRES					
TOTAL TRÉSORERIE (III)		657 845,43		657 845,43	638 224,04
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)					
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		22 978 321,04	461 553,67	22 516 767,37	22 245 895,76

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES			
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ			
Dotations		1 039 178,43	1 039 178,43
Fonds globalisés		4 824 212,80	4 538 156,47
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
Rattachées à un actif amortissable			
Rattachées à un actif non amortissable		4 562 223,36	4 239 257,15
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS		514 746,00	526 305,26
RÉSERVES		8 896 140,84	8 646 609,26
REPORT A NOUVEAU		100 000,00	100 000,00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		132 751,70	249 531,58
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT			
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT		843 962,72	843 962,72
TOTAL FONDS PROPRES (I)		20 913 215,85	20 183 000,87
PASSIF			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR RISQUES			
PROVISIONS POUR CHARGES			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)			
DETTES FINANCIÈRES			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES			
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		1 579 663,12	2 044 818,23
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS			
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		1 579 663,12	2 044 818,23
DETTES NON FINANCIÈRES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		14 100,50	7 393,67
Dettes fiscales et sociales			
Avances et acomptes reçus			
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers			

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
Fonds gérés par la collectivité			
Dettes sur budgets annexes		9 787,90	5 889,06
Autres dettes non financières			4 793,93
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		23 888,40	18 076,66
TRÉSORERIE			
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE			
TOTAL TRÉSORERIE (4)			
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		1 603 551,52	2 062 894,89
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)			
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		22 516 767,37	22 245 895,76

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)				
Dotations de l'état		281 796,12	273 931,75	7 864,37
Participations		22 802,17	19 192,51	3 609,66
Compensations, autres attributions et autres participations		56 713,00	7 043,50	49 669,50
Dons et legs				
Impôts et taxes		1 338 003,60	1 336 348,84	1 654,76
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE				
Ventes de biens ou prestations de services		97 182,21	96 221,93	960,28
Produits des cessions d'actifs		2 580,00		2 580,00
Autres produits de gestion		87 643,44	111 381,92	-23 738,48
Production stockée et immobilisée		29 986,12		29 986,12
AUTRES PRODUITS				
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges			6 539,00	-6 539,00
Reprises du financement rattaché à un actif				
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions				
Neutralisation des moins-values de cession				
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		1 916 706,66	1 850 659,45	66 047,21
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Achats et charges externes		489 314,98	428 309,83	61 005,15
Charges de personnel		876 836,83	803 485,96	73 350,87
<i>Dont salaires, traitements et rémunérations diverses</i>		<i>577 998,63</i>	<i>543 102,63</i>	<i>34 896,00</i>
<i>Dont charges sociales</i>		<i>298 838,20</i>	<i>260 383,33</i>	<i>38 454,87</i>
Indemnités des élus (et membres du CESR)		94 379,57	94 404,37	-24,80
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		288,42	6 248,75	-5 960,33
Impôts et taxes		19 990,50	17 099,10	2 891,40
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		57 097,00	57 241,00	-144,00
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		2 580,00		2 580,00
Neutralisation des dépréciations et provisions				

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Neutralisation des plus-values de cession				
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		1 540 487,30	1 406 789,01	133 698,29
CHARGES D'INTERVENTION				
Dispositifs d'intervention pour compte propre		122 609,00	115 518,56	7 090,44
<i>Dont ménages</i>				
<i>Dont personnes morales de droit privé</i>		23 095,00	16 080,00	7 015,00
<i>Dont collectivités territoriales</i>				
<i>Dont autres organismes publics</i>		99 514,00	99 438,56	75,44
<i>Dont établissements d'enseignement</i>				
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité				
Autres charges		77 602,01	37 385,79	40 216,22
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		200 211,01	152 904,35	47 306,66
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		176 008,35	290 966,09	-114 957,74
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des participations et des prêts				
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)				
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts		43 256,65	40 663,78	2 592,87
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			19,13	-19,13
Autres charges financières			751,60	-751,60
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières				
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		43 256,65	41 434,51	1 822,14
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		-43 256,65	-41 434,51	-1 822,14
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		132 751,70	249 531,58	-116 779,88

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Annexe	C

L'annexe est une pièce jointe au compte financier unique pour les collectivités ayant recours à la certification des comptes.

Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET.



III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotations		1 036 970,95						1 036 970,95		1 036 970,95
10222	F.C.T.V.A.		2 614 267,06				245 813,86		2 860 080,92		2 860 080,92
10226	Taxe d'aménagement		1 030 572,60				40 242,47		1 070 815,07		1 070 815,07
10228	Autres fonds d'investissement		893 316,81						893 316,81		893 316,81
	Sous Total compte 1022		4 538 156,47				286 056,33		4 824 212,80		4 824 212,80
10251	Dons et legs en capital		2 207,48						2 207,48		2 207,48
	Sous Total compte 1025		2 207,48						2 207,48		2 207,48
	Sous Total compte 102		5 577 334,90				286 056,33		5 863 391,23		5 863 391,23
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		8 646 609,26				249 531,58		8 896 140,84		8 896 140,84
	Sous Total compte 106		8 646 609,26				249 531,58		8 896 140,84		8 896 140,84
	Sous Total compte 10		14 223 944,16				535 587,91		14 759 532,07		14 759 532,07
110	Report à nouveau (solde créditeur)		100 000,00	249 531,58	249 531,58			249 531,58	349 531,58		100 000,00
	Sous Total compte 11		100 000,00	249 531,58	249 531,58			249 531,58	349 531,58		100 000,00
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou)		249 531,58	249 531,58				249 531,58	249 531,58		
	Sous Total compte 12		249 531,58	249 531,58				249 531,58	249 531,58		
1321	État et établissements nationaux		1 026 528,43						1 026 528,43		1 026 528,43
1322	Régions		396 554,68				113 365,00		509 919,68		509 919,68
1323	Départements		938 374,44				45 562,00		983 936,44		983 936,44
13251	GFP de rattachement		1 101 696,63				30 172,63		1 131 869,26		1 131 869,26
	Sous Total compte 1325		1 101 696,63				30 172,63		1 131 869,26		1 131 869,26
1328	Autres		444 157,65				133 866,58		578 024,23		578 024,23
	Sous Total compte 132		3 907 311,83				322 966,21		4 230 278,04		4 230 278,04

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1345	Amendes de radars automatiques et amende		6 438,38						6 438,38		6 438,38
13461	Dotations d'équipement des territoires ru		315 235,93						315 235,93		315 235,93
	Sous Total compte 1346		315 235,93						315 235,93		315 235,93
	Sous Total compte 134		321 674,31						321 674,31		321 674,31
1383	Départements		10 234,05						10 234,05		10 234,05
1388	Autres		36,96						36,96		36,96
	Sous Total compte 138		10 271,01						10 271,01		10 271,01
	Sous Total compte 13		4 239 257,15				322 966,21		4 562 223,36		4 562 223,36
1641	Emprunts en euros		2 044 818,23			465 155,11		465 155,11	2 044 818,23		1 579 663,12
	Sous Total compte 164		2 044 818,23			465 155,11		465 155,11	2 044 818,23		1 579 663,12
	Sous Total compte 16		2 044 818,23			465 155,11		465 155,11	2 044 818,23		1 579 663,12
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immo	12 065,09						12 065,09		12 065,09	
193	Autres neutralisations et régularisation		538 370,35	11 559,26				11 559,26	538 370,35		526 811,09
	Sous Total compte 19	12 065,09	538 370,35	11 559,26				23 624,35	538 370,35		514 746,00
	Total classe 1	12 065,09	21 395 921,47	510 622,42	249 531,58	465 155,11	858 554,12	987 842,62	22 504 007,17	12 065,09	21 528 229,64
202	Frais d'études, d'élaboration, de modifi	69 237,33						69 237,33		69 237,33	
2031	Frais d'études	16 452,00						16 452,00		16 452,00	
	Sous Total compte 203	16 452,00						16 452,00		16 452,00	
2041511	Biens mobiliers, matériel et études	515 696,50						515 696,50		515 696,50	
2041512	Bâtiments et installations	204 145,07			200 000,00			204 145,07	200 000,00	4 145,07	
	Sous Total compte 204151	719 841,57			200 000,00			719 841,57	200 000,00	519 841,57	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2041582	Bâtiments et installations	127 583,87				84 752,20		212 336,07		212 336,07	
	Sous Total compte 204158	127 583,87				84 752,20		212 336,07		212 336,07	
	Sous Total compte 20415	847 425,44			200 000,00	84 752,20		932 177,64	200 000,00	732 177,64	
	Sous Total compte 2041	847 425,44			200 000,00	84 752,20		932 177,64	200 000,00	732 177,64	
20421	Biens mobiliers, matériel et études	4 040,34						4 040,34		4 040,34	
	Sous Total compte 2042	4 040,34						4 040,34		4 040,34	
	Sous Total compte 204	851 465,78			200 000,00	84 752,20		936 217,98	200 000,00	736 217,98	
2051	Concessions et droits similaires	45 938,76				807,00		46 745,76		46 745,76	
	Sous Total compte 205	45 938,76				807,00		46 745,76		46 745,76	
	Sous Total compte 20	983 093,87			200 000,00	85 559,20		1 068 653,07	200 000,00	868 653,07	
2111	Terrains nus	255 041,20						255 041,20		255 041,20	
2112	Terrains de voirie	240 302,01				48 967,28	2 580,00	289 269,29	2 580,00	286 689,29	
2115	Terrains bâtis	147 844,84						147 844,84		147 844,84	
2116	Cimetière	288 351,15					28 290,00	288 351,15	28 290,00	260 061,15	
2118	Autres terrains	5 399,76						5 399,76		5 399,76	
	Sous Total compte 211	936 938,96				48 967,28	30 870,00	985 906,24	30 870,00	955 036,24	
2128	Autres agencements et aménagements	303 556,75		1 402 227,20		75 160,12		1 780 944,07		1 780 944,07	
	Sous Total compte 212	303 556,75		1 402 227,20		75 160,12		1 780 944,07		1 780 944,07	
21311	Bâtiments administratifs	983 555,73						983 555,73		983 555,73	
21312	Bâtiments scolaires	3 571 413,75		216 201,85		681,80		3 788 297,40		3 788 297,40	
21314	Bâtiments culturels et sportifs	620 370,52		533 172,37		12 673,13		1 166 216,02		1 166 216,02	
21318	Autres bâtiments publics	2 166 186,06		2 466,45		9 644,11		2 178 296,62		2 178 296,62	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 2131	7 341 526,06		751 840,67		22 999,04		8 116 365,77		8 116 365,77	
21321	Immeubles de rapport	255 677,78		59 943,67				315 621,45		315 621,45	
	Sous Total compte 2132	255 677,78		59 943,67				315 621,45		315 621,45	
21351	Bâtiments publics	166 866,88				18 216,00		185 082,88		185 082,88	
	Sous Total compte 2135	166 866,88				18 216,00		185 082,88		185 082,88	
2138	Autres constructions	626 361,54			281 966,11	47 857,85		674 219,39	281 966,11	392 253,28	
	Sous Total compte 213	8 390 432,26		811 784,34	281 966,11	89 072,89		9 291 289,49	281 966,11	9 009 323,38	
2151	Réseaux de voirie	3 962 408,04				24 725,40		3 987 133,44		3 987 133,44	
2152	Installations de voirie	2 832 313,84				6 486,48		2 838 800,32		2 838 800,32	
21531	Réseaux d'adduction d'eau	7 948,51						7 948,51		7 948,51	
21534	Réseaux d'électrification	636 093,26						636 093,26		636 093,26	
	Sous Total compte 2153	644 041,77						644 041,77		644 041,77	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie e	76 115,49		9 643,20		219,00		85 977,69		85 977,69	
	Sous Total compte 2156	76 115,49		9 643,20		219,00		85 977,69		85 977,69	
215731	Matériel roulant	56 561,23						56 561,23		56 561,23	
215738	Autre matériel et outillage de voirie	96 592,90						96 592,90		96 592,90	
	Sous Total compte 21573	153 154,13						153 154,13		153 154,13	
	Sous Total compte 2157	153 154,13						153 154,13		153 154,13	
2158	Autres installations, matériel et outill	106 846,23		11 456,32		4 522,42		122 824,97		122 824,97	
	Sous Total compte 215	7 774 879,50		21 099,52		35 953,30		7 831 932,32		7 831 932,32	
21612	Dépenses ultérieures immobilisées	5 402,80			5 402,80			5 402,80	5 402,80		
	Sous Total compte 2161	5 402,80			5 402,80			5 402,80	5 402,80		

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
21621	Biens sous-jacents			22 426,45				22 426,45		22 426,45	
	Sous Total compte 2162			22 426,45				22 426,45		22 426,45	
	Sous Total compte 216	5 402,80		22 426,45	5 402,80			27 829,25	5 402,80	22 426,45	
21828	Autres matériels de transport	74 075,71				1 490,00		75 565,71		75 565,71	
	Sous Total compte 2182	74 075,71				1 490,00		75 565,71		75 565,71	
21831	Matériel informatique scolaire	22 736,40				1 678,10		24 414,50		24 414,50	
21838	Autre matériel informatique	238 430,41				30 096,36		268 526,77		268 526,77	
	Sous Total compte 2183	261 166,81				31 774,46		292 941,27		292 941,27	
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	83 724,59				2 597,18		86 321,77		86 321,77	
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	140 658,74				2 067,60		142 726,34		142 726,34	
	Sous Total compte 2184	224 383,33				4 664,78		229 048,11		229 048,11	
2188	Autres	41 222,00			23 648,91	14 392,99		55 614,99	23 648,91	31 966,08	
	Sous Total compte 218	600 847,85			23 648,91	52 322,23		653 170,08	23 648,91	629 521,17	
	Sous Total compte 21	18 012 058,12		2 257 537,51	311 017,82	301 475,82	30 870,00	20 571 071,45	341 887,82	20 229 183,63	
2312	Agencements et aménagements de terrains	827 630,52		315 531,88	1 175 687,26	32 524,86		1 175 687,26	1 175 687,26		
2313	Constructions	773 623,28			780 409,69	6 786,41		780 409,69	780 409,69		
2315	Installations, matériel et outillage tec	381 102,30		9 643,20	327 157,08		63 588,42	390 745,50	390 745,50		
	Sous Total compte 231	1 982 356,10		325 175,08	2 283 254,03	39 311,27	63 588,42	2 346 842,45	2 346 842,45		
	Sous Total compte 23	1 982 356,10		325 175,08	2 283 254,03	39 311,27	63 588,42	2 346 842,45	2 346 842,45		
2423	d'établissements publics de coopération	1 219 994,67						1 219 994,67		1 219 994,67	
	Sous Total compte 242	1 219 994,67						1 219 994,67		1 219 994,67	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2492	Mises à disposition dans le cadre du tra		843 962,72						843 962,72		843 962,72
	Sous Total compte 249		843 962,72						843 962,72		843 962,72
	Sous Total compte 24	1 219 994,67	843 962,72					1 219 994,67	843 962,72	376 031,95	
2802	Frais d'études, d'élaboration, de modifi		69 237,33						69 237,33		69 237,33
28041511	Biens mobiliers, matériel et études		335 522,00		3 560,00		34 381,00		373 463,00		373 463,00
28041512	Bâtiments et installations		191 607,00	203 560,00			13 614,00	203 560,00	205 221,00		1 661,00
	Sous Total compte 2804151		527 129,00	203 560,00	3 560,00		47 995,00	203 560,00	578 684,00		375 124,00
28041582	Bâtiments et installations		5 966,00				8 502,00		14 468,00		14 468,00
	Sous Total compte 2804158		5 966,00				8 502,00		14 468,00		14 468,00
	Sous Total compte 280415		533 095,00	203 560,00	3 560,00		56 497,00	203 560,00	593 152,00		389 592,00
	Sous Total compte 28041		533 095,00	203 560,00	3 560,00		56 497,00	203 560,00	593 152,00		389 592,00
280421	Biens mobiliers, matériel et études		2 124,34				600,00		2 724,34		2 724,34
	Sous Total compte 28042		2 124,34				600,00		2 724,34		2 724,34
	Sous Total compte 2804		535 219,34	203 560,00	3 560,00		57 097,00	203 560,00	595 876,34		392 316,34
	Sous Total compte 280		604 456,67	203 560,00	3 560,00		57 097,00	203 560,00	665 113,67		461 553,67
	Sous Total compte 28		604 456,67	203 560,00	3 560,00		57 097,00	203 560,00	665 113,67		461 553,67
	Total classe 2	22 197 502,76	1 448 419,39	2 786 272,59	2 797 831,85	426 346,29	151 555,42	25 410 121,64	4 397 806,66	22 317 831,37	1 305 516,39
4011	Fournisseurs		0,59	482 964,37	482 963,78			482 964,37	482 964,37		
	Sous Total compte 401		0,59	482 964,37	482 963,78			482 964,37	482 964,37		
4041	Fournisseurs d'immobilisations			296 951,69	296 951,69			296 951,69	296 951,69		
40471	Fournisseurs d'immobilisations - Retenue		7 393,08	917,82				917,82	7 393,08		6 475,26
	Sous Total compte 4047		7 393,08	917,82				917,82	7 393,08		6 475,26

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 404		7 393,08	297 869,51	296 951,69			297 869,51	304 344,77		6 475,26
408	Fournisseurs - Factures non parvenues				7 625,24				7 625,24		7 625,24
	Sous Total compte 40		7 393,67	780 833,88	787 540,71			780 833,88	794 934,38		14 100,50
411	Redevables	13 164,46		15 638,48	28 018,70			28 802,94	28 018,70	784,24	
414	Locataires-acquéreurs et locataires	681,17		26 525,54	26 606,71			27 206,71	26 606,71	600,00	
4161	Créances douteuses	780,00		1 260,00	780,00			2 040,00	780,00	1 260,00	
	Sous Total compte 416	780,00		1 260,00	780,00			2 040,00	780,00	1 260,00	
	Sous Total compte 41	14 625,63		43 424,02	55 405,41			58 049,65	55 405,41	2 644,24	
421	Personnel - Rémunérations dues			461 356,01	461 356,01			461 356,01	461 356,01		
	Sous Total compte 42			461 356,01	461 356,01			461 356,01	461 356,01		
431	Sécurité sociale			235 703,62	235 703,62			235 703,62	235 703,62		
437	Autres organismes sociaux			202 171,46	202 171,46			202 171,46	202 171,46		
	Sous Total compte 43			437 875,08	437 875,08			437 875,08	437 875,08		
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r			18 967,90	18 967,90			18 967,90	18 967,90		
	Sous Total compte 442			18 967,90	18 967,90			18 967,90	18 967,90		
44341	Dépenses			50 439,24	50 439,24			50 439,24	50 439,24		
44342	Recettes - Amiable			23 109,59	23 109,59			23 109,59	23 109,59		
	Sous Total compte 4434			73 548,83	73 548,83			73 548,83	73 548,83		
44351	Dépenses		4 745,00	5 023,80	278,80			5 023,80	5 023,80		
	Sous Total compte 4435		4 745,00	5 023,80	278,80			5 023,80	5 023,80		
44361	Dépenses			15 260,00	15 260,00			15 260,00	15 260,00		
	Sous Total compte 4436			15 260,00	15 260,00			15 260,00	15 260,00		

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44381	Dépenses		48,93	79 599,40	79 550,47			79 599,40	79 599,40		
	Sous Total compte 4438		48,93	79 599,40	79 550,47			79 599,40	79 599,40		
	Sous Total compte 443		4 793,93	173 432,03	168 638,10			173 432,03	173 432,03		
447	Autres impôts, taxes et versements assim			15 241,79	15 241,79			15 241,79	15 241,79		
	Sous Total compte 44		4 793,93	207 641,72	202 847,79			207 641,72	207 641,72		
451002	Compte de rattachement avec... (à subdiv		5 889,06	19 025,96	22 924,80			19 025,96	28 813,86		9 787,90
	Sous Total compte 451		5 889,06	19 025,96	22 924,80			19 025,96	28 813,86		9 787,90
	Sous Total compte 45		5 889,06	19 025,96	22 924,80			19 025,96	28 813,86		9 787,90
46711	Autres comptes créditeurs			406 709,02	406 709,02			406 709,02	406 709,02		
	Sous Total compte 4671			406 709,02	406 709,02			406 709,02	406 709,02		
46721	Débiteurs divers - Amiable			49 827,02	49 827,02			49 827,02	49 827,02		
	Sous Total compte 4672			49 827,02	49 827,02			49 827,02	49 827,02		
	Sous Total compte 467			456 536,04	456 536,04			456 536,04	456 536,04		
	Sous Total compte 46			456 536,04	456 536,04			456 536,04	456 536,04		
4711	Versements des régisseurs			78 082,03	78 082,03			78 082,03	78 082,03		
4712	Virements réimputés			16 122,16	16 122,16			16 122,16	16 122,16		
47131	Versements sur contributions directes			759 145,00	759 145,00			759 145,00	759 145,00		
47132	Versements sur dotation globale de fonct			324 512,00	324 512,00			324 512,00	324 512,00		
47134	Subventions			266 318,21	266 318,21			266 318,21	266 318,21		
47138	Autres			993 328,22	993 328,22			993 328,22	993 328,22		
	Sous Total compte 4713			2 343 303,43	2 343 303,43			2 343 303,43	2 343 303,43		
4718	Autres recettes à régulariser			494,00	494,00			494,00	494,00		

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 471			2 438 001,62	2 438 001,62			2 438 001,62	2 438 001,62		
47211	Remboursement d'annuités d'emprunt			258 411,76	258 411,76			258 411,76	258 411,76		
47218	Autres dépenses			59 799,68	59 799,68			59 799,68	59 799,68		
	Sous Total compte 4721			318 211,44	318 211,44			318 211,44	318 211,44		
4722	Commissions bancaires en instance de man			16,35	16,35			16,35	16,35		
4728	Autres dépenses à régulariser			37 428,74	37 428,74			37 428,74	37 428,74		
	Sous Total compte 472			355 656,53	355 656,53			355 656,53	355 656,53		
	Sous Total compte 47			2 793 658,15	2 793 658,15			2 793 658,15	2 793 658,15		
	Total classe 4	14 625,63	18 076,66	5 200 350,86	5 218 143,99			5 214 976,49	5 236 220,65	2 644,24	23 888,40
5115	Cartes bancaires à l'encaissement			3 983,00	3 983,00			3 983,00	3 983,00		
5118	Autres valeurs à l'encaissement			2 070,98	2 070,98			2 070,98	2 070,98		
	Sous Total compte 511			6 053,98	6 053,98			6 053,98	6 053,98		
515	Compte au Trésor	638 124,04		2 503 399,17	2 483 777,78			3 141 523,21	2 483 777,78	657 745,43	
	Sous Total compte 51	638 124,04		2 509 453,15	2 489 831,76			3 147 577,19	2 489 831,76	657 745,43	
5411	Régisseurs d'avances (avances)			8,35	8,35			8,35	8,35		
5412	Régisseurs de recettes (fonds de caisse)	100,00						100,00		100,00	
	Sous Total compte 541	100,00		8,35	8,35			108,35	8,35	100,00	
	Sous Total compte 54	100,00		8,35	8,35			108,35	8,35	100,00	
580	Opérations d'ordre budgétaires			191 697,82	191 697,82			191 697,82	191 697,82		
584	Encaissement par lecture optique			12 010,29	12 010,29			12 010,29	12 010,29		
586	Opérations financières entre le budget p			21 554,59	21 554,59			21 554,59	21 554,59		

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 58			225 262,70	225 262,70			225 262,70	225 262,70		
	Total classe 5	638 224,04		2 734 724,20	2 715 102,81			3 372 948,24	2 715 102,81	657 845,43	
60611	Eau et assainissement					6 005,38		6 005,38		6 005,38	
60612	Énergie - Électricité					80 299,41		80 299,41		80 299,41	
60613	Chauffage urbain					1 706,65		1 706,65		1 706,65	
	Sous Total compte 6061					88 011,44		88 011,44		88 011,44	
60621	Combustibles					24 440,78		24 440,78		24 440,78	
60622	Carburants					3 265,66		3 265,66		3 265,66	
60623	Alimentation					672,70		672,70		672,70	
60628	Autres fournitures non stockées					381,60		381,60		381,60	
	Sous Total compte 6062					28 760,74		28 760,74		28 760,74	
60631	Fournitures d'entretien					8 039,47		8 039,47		8 039,47	
60632	Fournitures de petit équipement					52 466,49	4 122,00	52 466,49	4 122,00	48 344,49	
60633	Fournitures de voirie					5 144,54		5 144,54		5 144,54	
60636	Habillement et Vêtements de travail					3 123,62		3 123,62		3 123,62	
	Sous Total compte 6063					68 774,12	4 122,00	68 774,12	4 122,00	64 652,12	
6064	Fournitures administratives					5 778,63		5 778,63		5 778,63	
6067	Fournitures scolaires					11 134,78		11 134,78		11 134,78	
6068	Autres matières et fournitures.					10 218,12		10 218,12		10 218,12	
	Sous Total compte 606					212 677,83	4 122,00	212 677,83	4 122,00	208 555,83	
	Sous Total compte 60					212 677,83	4 122,00	212 677,83	4 122,00	208 555,83	
611	Contrats de prestations de services					69 422,09		69 422,09		69 422,09	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
61351	Matériel roulant					4 241,32		4 241,32		4 241,32	
61358	Autres					23 698,32		23 698,32		23 698,32	
	Sous Total compte 6135					27 939,64		27 939,64		27 939,64	
	Sous Total compte 613					27 939,64		27 939,64		27 939,64	
615221	Bâtiments publics					6 979,82		6 979,82		6 979,82	
615228	Autres bâtiments					2 619,42		2 619,42		2 619,42	
	Sous Total compte 61522					9 599,24		9 599,24		9 599,24	
615231	Voiries					23 874,19		23 874,19		23 874,19	
615232	Réseaux					9 310,48		9 310,48		9 310,48	
	Sous Total compte 61523					33 184,67		33 184,67		33 184,67	
	Sous Total compte 6152					42 783,91		42 783,91		42 783,91	
61551	Matériel roulant					5 868,05		5 868,05		5 868,05	
61558	Autres biens mobiliers					12 587,21		12 587,21		12 587,21	
	Sous Total compte 6155					18 455,26		18 455,26		18 455,26	
6156	Maintenance					34 906,92		34 906,92		34 906,92	
	Sous Total compte 615					96 146,09		96 146,09		96 146,09	
6161	Multirisques					18 794,96		18 794,96		18 794,96	
	Sous Total compte 616					18 794,96		18 794,96		18 794,96	
617	Études et recherches					4 500,00		4 500,00		4 500,00	
	Sous Total compte 61					216 802,78		216 802,78		216 802,78	
6218	Autre personnel extérieur					404,60		404,60		404,60	
	Sous Total compte 621					404,60		404,60		404,60	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseur					140,00		140,00		140,00	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
62268	Autres honoraires, conseils...					20 661,50		20 661,50		20 661,50	
	Sous Total compte 6226					20 661,50		20 661,50		20 661,50	
6227	Frais d'actes et de contentieux					360,00		360,00		360,00	
6228	Divers					204,32		204,32		204,32	
	Sous Total compte 622					21 365,82		21 365,82		21 365,82	
6231	Annonces et insertions					394,00		394,00		394,00	
6232	Fêtes et cérémonies					8 401,01		8 401,01		8 401,01	
6234	Réceptions					12 644,46		12 644,46		12 644,46	
6236	Catalogues et imprimés					2 893,83		2 893,83		2 893,83	
6238	Divers					186,60		186,60		186,60	
	Sous Total compte 623					24 519,90		24 519,90		24 519,90	
6251	Voyages, déplacements et missions					225,24		225,24		225,24	
	Sous Total compte 625					225,24		225,24		225,24	
6261	Frais d'affranchissement					4 093,12		4 093,12		4 093,12	
6262	Frais de télécommunications					7 235,85		7 235,85		7 235,85	
	Sous Total compte 626					11 328,97		11 328,97		11 328,97	
627	Services bancaires et assimilés.					346,68		346,68		346,68	
6281	Concours divers (cotisations...)					4 401,72	75,96	4 401,72	75,96	4 325,76	
62875	Aux communes membres du GFP					102,00		102,00		102,00	
	Sous Total compte 6287					102,00		102,00		102,00	
6288	Autres					1 337,40		1 337,40		1 337,40	
	Sous Total compte 628					5 841,12	75,96	5 841,12	75,96	5 765,16	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 62					64 032,33	75,96	64 032,33	75,96	63 956,37	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.					2 577,37	176,15	2 577,37	176,15	2 401,22	
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de ges					9 372,06	635,20	9 372,06	635,20	8 736,86	
6338	Autres impôts, taxes et versements assim					1 626,25	111,83	1 626,25	111,83	1 514,42	
	Sous Total compte 633					13 575,68	923,18	13 575,68	923,18	12 652,50	
63512	Taxes foncières					7 338,00		7 338,00		7 338,00	
	Sous Total compte 6351					7 338,00		7 338,00		7 338,00	
	Sous Total compte 635					7 338,00		7 338,00		7 338,00	
	Sous Total compte 63					20 913,68	923,18	20 913,68	923,18	19 990,50	
64111	Rémunération principale					427 321,66	32 879,99	427 321,66	32 879,99	394 441,67	
64112	Supplément familial de traitement et ind					5 961,24	459,79	5 961,24	459,79	5 501,45	
64113	NBI					2 539,30	270,75	2 539,30	270,75	2 268,55	
64118	Autres indemnités.					83 028,55	5 286,04	83 028,55	5 286,04	77 742,51	
	Sous Total compte 6411					518 850,75	38 896,57	518 850,75	38 896,57	479 954,18	
64131	Rémunérations					69 319,76	1 568,29	69 319,76	1 568,29	67 751,47	
64132	Supplément familial de traitement et ind					644,66	2,29	644,66	2,29	642,37	
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi					1 863,77		1 863,77		1 863,77	
64138	Primes et autres indemnités					5 292,03	0,07	5 292,03	0,07	5 291,96	
	Sous Total compte 6413					77 120,22	1 570,65	77 120,22	1 570,65	75 549,57	
64168	Autres emplois aidés					8 443,97	1 029,14	8 443,97	1 029,14	7 414,83	
	Sous Total compte 6416					8 443,97	1 029,14	8 443,97	1 029,14	7 414,83	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6419	Remboursements sur rémunérations du pers						6 122,95		6 122,95		6 122,95
	Sous Total compte 641					604 414,94	47 619,31	604 414,94	47 619,31	556 795,63	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.					97 972,72	5 822,12	97 972,72	5 822,12	92 150,60	
6453	Cotisations aux caisses de retraite					150 752,74	12 188,29	150 752,74	12 188,29	138 564,45	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C					3 433,16	105,82	3 433,16	105,82	3 327,34	
6455	Cotisations pour assurance du personnel					55 973,40		55 973,40		55 973,40	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux					3 081,29	247,36	3 081,29	247,36	2 833,93	
	Sous Total compte 645					311 213,31	18 363,59	311 213,31	18 363,59	292 849,72	
6474	Versements aux oeuvres sociales					4 218,00		4 218,00		4 218,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie					1 770,48		1 770,48		1 770,48	
	Sous Total compte 647					5 988,48		5 988,48		5 988,48	
6488	Autres					21 203,00		21 203,00		21 203,00	
	Sous Total compte 648					21 203,00		21 203,00		21 203,00	
	Sous Total compte 64					942 819,73	65 982,90	942 819,73	65 982,90	876 836,83	
65311	Indemnités de fonction					89 083,27	6 852,69	89 083,27	6 852,69	82 230,58	
65312	Frais de mission et de déplacement					34,00		34,00		34,00	
65313	Cotisations de retraite					3 780,50	291,00	3 780,50	291,00	3 489,50	
65314	Cotisations de sécurité sociale - part p					8 227,44	632,88	8 227,44	632,88	7 594,56	
65315	Formation					982,00		982,00		982,00	
653172	Cotisations au fonds de financement de l					48,93		48,93		48,93	
	Sous Total compte 65317					48,93		48,93		48,93	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 6531					102 156,14	7 776,57	102 156,14	7 776,57	94 379,57	
	Sous Total compte 653					102 156,14	7 776,57	102 156,14	7 776,57	94 379,57	
6553	Service d'incendie					78 214,00		78 214,00		78 214,00	
6558	Autres contributions obligatoires					77 602,01		77 602,01		77 602,01	
	Sous Total compte 655					155 816,01		155 816,01		155 816,01	
65736211	non dotés de la personnalité morale					21 300,00		21 300,00		21 300,00	
	Sous Total compte 6573621					21 300,00		21 300,00		21 300,00	
	Sous Total compte 657362					21 300,00		21 300,00		21 300,00	
	Sous Total compte 65736					21 300,00		21 300,00		21 300,00	
	Sous Total compte 6573					21 300,00		21 300,00		21 300,00	
65748	Autres personnes de droit privé					23 095,00		23 095,00		23 095,00	
	Sous Total compte 6574					23 095,00		23 095,00		23 095,00	
	Sous Total compte 657					44 395,00		44 395,00		44 395,00	
65818	Autres					287,29		287,29		287,29	
	Sous Total compte 6581					287,29		287,29		287,29	
65888	Autres					1,13		1,13		1,13	
	Sous Total compte 6588					1,13		1,13		1,13	
	Sous Total compte 658					288,42		288,42		288,42	
	Sous Total compte 65					302 655,57	7 776,57	302 655,57	7 776,57	294 879,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance					43 256,65		43 256,65		43 256,65	
	Sous Total compte 6611					43 256,65		43 256,65		43 256,65	
	Sous Total compte 661					43 256,65		43 256,65		43 256,65	
	Sous Total compte 66					43 256,65		43 256,65		43 256,65	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
675	Valeurs comptables des immobilisations c					2 580,00		2 580,00		2 580,00	
	Sous Total compte 67					2 580,00		2 580,00		2 580,00	
6811	Dotations aux amortissements des immobil					57 097,00		57 097,00		57 097,00	
	Sous Total compte 681					57 097,00		57 097,00		57 097,00	
	Sous Total compte 68					57 097,00		57 097,00		57 097,00	
	Total classe 6					1 862 835,57	78 880,61	1 862 835,57	78 880,61	1 790 077,91	6 122,95
70311	Concession dans les cimetières (produit						1 933,33		1 933,33		1 933,33
	Sous Total compte 7031						1 933,33		1 933,33		1 933,33
70323	Redevance d'occupation du domaine public						3 829,76		3 829,76		3 829,76
	Sous Total compte 7032						3 829,76		3 829,76		3 829,76
	Sous Total compte 703						5 763,09		5 763,09		5 763,09
7067	Redevances et droits des services périsc						78 336,03		78 336,03		78 336,03
	Sous Total compte 706						78 336,03		78 336,03		78 336,03
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)						7 940,00		7 940,00		7 940,00
70848	aux autres organismes						5 143,09		5 143,09		5 143,09
	Sous Total compte 7084						5 143,09		5 143,09		5 143,09
	Sous Total compte 708						13 083,09		13 083,09		13 083,09
	Sous Total compte 70						97 182,21		97 182,21		97 182,21
722	Immobilisations corporelles						29 986,12		29 986,12		29 986,12
	Sous Total compte 72						29 986,12		29 986,12		29 986,12
73111	Impôts directs locaux						758 713,00		758 713,00		758 713,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
73118	Autres contributions directes						432,00		432,00		432,00
	Sous Total compte 7311						759 145,00		759 145,00		759 145,00
	Sous Total compte 731						759 145,00		759 145,00		759 145,00
73211	Attribution de compensation						475 079,60		475 079,60		475 079,60
	Sous Total compte 7321						475 079,60		475 079,60		475 079,60
732221	Fonds de péréquation des ressources comm						43 950,00		43 950,00		43 950,00
	Sous Total compte 73222						43 950,00		43 950,00		43 950,00
73223	Fonds départemental des DMTO pour les co						59 829,00		59 829,00		59 829,00
	Sous Total compte 7322						103 779,00		103 779,00		103 779,00
	Sous Total compte 732						578 858,60		578 858,60		578 858,60
	Sous Total compte 73						1 338 003,60		1 338 003,60		1 338 003,60
74111	Dotation forfaitaire des communes						222 046,00		222 046,00		222 046,00
741121	Dotation de solidarité rurale (DSR) des						58 183,00		58 183,00		58 183,00
	Sous Total compte 74112						58 183,00		58 183,00		58 183,00
	Sous Total compte 7411						280 229,00		280 229,00		280 229,00
	Sous Total compte 741						280 229,00		280 229,00		280 229,00
742	Dotations aux élus locaux						333,00		333,00		333,00
744	FCTVA						1 234,12		1 234,12		1 234,12
74713	Fonds d'appui aux politiques d'insertion						4 835,67		4 835,67		4 835,67
	Sous Total compte 7471						4 835,67		4 835,67		4 835,67
74741	Communes membres du GFP						8 616,50		8 616,50		8 616,50
74748	Autres communes						9 350,00		9 350,00		9 350,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 7474						17 966,50		17 966,50		17 966,50
	Sous Total compte 747						22 802,17		22 802,17		22 802,17
74833	État - Compensation au titre des exonéra						6 543,00		6 543,00		6 543,00
74834	État - compensation au titre des exonéra						170,00		170,00		170,00
74836	Attribution du fonds départemental de pé						50 000,00		50 000,00		50 000,00
	Sous Total compte 7483						56 713,00		56 713,00		56 713,00
	Sous Total compte 748						56 713,00		56 713,00		56 713,00
	Sous Total compte 74						361 311,29		361 311,29		361 311,29
752	Revenus des immeubles					331,17	27 186,04	331,17	27 186,04		26 854,87
75811	Redevances pour concessions, brevets, li						1 440,00		1 440,00		1 440,00
	Sous Total compte 7581						1 440,00		1 440,00		1 440,00
75888	Autres					261,70	59 610,27	261,70	59 610,27		59 348,57
	Sous Total compte 7588					261,70	59 610,27	261,70	59 610,27		59 348,57
	Sous Total compte 758					261,70	61 050,27	261,70	61 050,27		60 788,57
	Sous Total compte 75					592,87	88 236,31	592,87	88 236,31		87 643,44
775	Produits des cessions d'immobilisations						2 580,00		2 580,00		2 580,00
	Sous Total compte 77						2 580,00		2 580,00		2 580,00
	Total classe 7					592,87	1 917 299,53	592,87	1 917 299,53		1 916 706,66
	Total général	22 862 417,52	22 862 417,52	11 231 970,07	10 980 610,23	2 754 929,84	3 006 289,68	36 849 317,43	36 849 317,43	24 780 464,04	24 780 464,04

État des Contrôles du Compte Financier

L'état des contrôles du compte financier ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.



V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Date d'édition : 02/03/2026

Comptable(s)**Ayant exercé au cours de la gestion**

M Jean François LEGER

du 01/01/2025

au 02/03/2026

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :**SERGENT Morgane (1029860084-0), Inspecteur principal des Finances Publiques****A DDFIP DE L'ARDECHE, le 03/03/2026**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

LEGER Jean-Francois (1013662470-0), CSC des Finances Publiques de 3ème catégorie**A AUBENAS, le 04/03/2026**

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le 09/03/2026 par l'organe délibérant.

ROUX PHILIPPE (proux20-xt), Maire**A SAINT ETIENNE DE FONTBELLON, le 09/03/2026**



COMMUNE : 231 ST ETIENNE DE FONTBELLON
 ARRONDISSEMENT : 07 LARGENTIERE
 TRÉSORERIE OU SGC : SGC AUBENAS

N° 1259 COM (1)

TAUX
FDL
2026

FINANCES PUBLIQUES

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2026

Taxes	Bases d'imposition effectives 2025 1	Taux de référence 2026 2	Taux plafonds 2026 3	Bases d'imposition provisionnelles 2026 4	Produits référence 2026 (col. 4 x col. 2) 5	Taux votés 2026 6	Produits attendus 2026 (col. 4 x col. 6) 7
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	3 738 645	29,78	95,40	3 814 000	1 135 809	33.10	1 262 434
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	32 957	70,32	183,93	33 600	23 628	78.16	26 262
Taxe d'habitation (TH)	399 670	5,50	48,09	355 600	19 558	6.11	21 727
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	
				Total	1 178 995		
Majoration de taxe d'habitation sur les résidences secondaires (MTHRS) – article 1407 ter (CGI)			Taux de MTHRS applicable en 2026	Bases d'imposition provisionnelles 2026	Produit référence (col.4 x col.2 x col.3) 2026	Produit attendu (col. 4 x col. 3 x taux TH voté 2026)	1 310 423

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il est inutile de remplir cette rubrique en cas de vote des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	8	9	10	11
	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales)		Taux proportionnels (col. 2 x col. 9)	Total des produits attendus
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)				
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)				
Taxe d'habitation (TH)				
Cotisation foncière des entreprises (CFE)				

Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.

Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2026, cochez la case :

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2026

TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total
				8 135	0	0	- 411 520	11 - 403 385

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2026

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	1 310 423	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	- 403 385	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2026	907 038
---	-----------	---	---	-----------	---	---	---------

À PRIVAS

Le 09 MARS 2026

Pour la Direction des Finances publiques,
DIDIER BLUTEAU

Le Maire
Pour la Commune,





COMMUNE : 231 ST ETIENNE DE FONTBELLON
 ARRONDISSEMENT : 07 LARGENTIERE
 TRÉSORERIE OU SGC : SGC AUBENAS

N° 1259 COM (2)

TAUX

FDL

2026

FINANCES PUBLIQUES

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS		2. BASES EXONÉRÉES		4. PRODUITS PRÉVISIONNELS IFER ET PYLÔNES		
Taxe foncière sur le bâti :		Taxe foncière sur le bâti :				
a. Personnes de condition modeste	1 777	a. Par le conseil municipal		a. Éoliennes et hydroliennes		
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	0	b. Par la loi	248 316	b. Centrales électriques		
c. Locaux industriels	0	Taxe foncière sur le non bâti :		c. Centrales photovoltaïques		
d. Logements sociaux et longue durée	2 338	a. Par le conseil municipal	10 507	d. Centrales hydrauliques		
		b. Par la loi (terres agricoles)		e. Centrales géothermiques		
		c. Par la loi (autres)	7	f. Transformateurs électriques		
Taxe foncière sur le non bâti :		Cotisation foncière des entreprises :		g. Stations radioélectriques		
Taxe d'habitation :		a. Par le conseil municipal		h. Installations gazières et autres		
a. Dotation pour perte de THLV	170	b. Par la loi		i. Taxe sur les pylônes		
b. Dotation pour recentrage THRS	>>>	3. BASES DE TAXE D'HABITATION		5. RÉFORMES FISCALES		
c. Mayotte	>>>	a. Résidences secondaires et assimilées	355 600	a. TVA compensant la TH	>>>	
Cotisation foncière des entreprises :		b. Logements vacants soumis à la THLV	>>>	b. TVA compensant la CVAE	0	
a. Exonérations en zone d'aménagem. du territoire	>>>	c. Correction des bases THRS	-46 850	c. Coefficient correcteur	0,633377	
b. Base minimum		d. Correction des bases THLV	>>>	d. Taux FB commune 2020	10,65	
c. Locaux industriels		e. Correction des bases MTHRS	>>>	e. Taux FB département 2020	18,78	
d. Autres allocations						
6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX						
6.1. TAUX PLAFONDS						
Taxes	Taux moyens communaux de 2025 au niveau :		Taux des EPCI de 2025	Taux plafonds de 2026	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2026 (col. 14 - col. 15)	Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2025 au niveau :
	national 12	départemental 13				
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	39,79	39,33	4,08	99,48	95,40	>>>
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	51,19	80,23	16,65	200,58	183,93	>>>
Taxe d'habitation (TH)	23,67	21,19	11,09	59,18	48,09	>>>
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2026 au titre de laquelle...						
a. ...la diminution sans lien a été appliquée		>>>		a. Taux moyen départemental		11,32
b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés		>>>		b. Taux maximum de la majoration spéciale		1,13
6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH						
Taux de CFE perçue en 2025 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique						29,58



RÉFORME FISCALE : DÉTERMINATION DU COEFFICIENT CORRECTEUR COMMUNAL

En application de l'article 16 de la loi de finances pour 2020, les parts communale et départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021 en compensation de la perte de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales.

La sur ou sous-compensation est neutralisée chaque année depuis 2021 par l'application d'un coefficient correcteur au produit de TFPB qui aurait résulté du maintien des taux à leur niveau de 2020, à l'allocation compensatrice de TFPB relative à la diminution de moitié des valeurs locatives des locaux industriels (A du III de l'article 29 de la loi de finances pour 2021) et à la compensation pour perte de base et de produit de TFPB (article 138 de la loi de finances pour 2024).

Les articles 41 de la loi n° 2021-1900 de finances initiale pour 2022 et 11 de la loi n° 2022-1157 de finances rectificative pour 2022 ont modifié l'article 16 de la loi 2019-1479 de finances pour 2020 qui définit le calcul du coefficient correcteur.

I – RESSOURCES À COMPENSER

Bases communales de TH des résidences principales pour 2020 x Taux de TH 2017*	3 749 999	x	5,50	=	206 250
dont bases des rôles supplémentaires de TH de 2020 émis jusqu'au 15 novembre 2021.....	964				
*Taux de TH de 2017 de la commune et, le cas échéant, des syndicats					
+ Allocations compensatrices de TH versées à la commune en 2020 au titre des exonérations compensées.....					24 111
+ Produit annuel moyen des rôles supplémentaires de TH des résidences principales perçu par la commune de 2018 à 2020.....					1 842
= Ressources communales supprimées par la réforme.....					232 203 A

II – RESSOURCES DE COMPENSATION

Produit net de TFPB perçu par le département en 2020 sur la commune.....	552 167
+ Allocations compensatrices de TFPB versées au département en 2020 pour les exonérations compensées sur la commune.....	840
= Ressources départementales affectées à la commune par la réforme.....	553 007 B

III – TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES APRÈS RÉFORME

Produits nets de TFPB perçus en 2020 par la commune et le département sur la commune..	322 858	+	552 167	=	875 025 C
--	---------	---	---------	---	------------------

IV – SUR-OU SOUS-COMPENSATION (AVANT APPLICATION DU COEFFICIENT CORRECTEUR) ET CALCUL DU COEFFICIENT CORRECTEUR

Différence entre les ressources à compenser et celles transférées du département...	232 203 A	-	553 007 B	=	- 320 804 D
---	------------------	---	------------------	---	--------------------

Si **D** > 0 et **E** > 1, la commune est sous-compensée.
 Si **D** < 0 et **E** < 1, la commune est sur-compensée.
 Le coefficient correcteur ne s'applique pas aux communes sur-compensées avec une différence inférieure en valeur absolue à 10 000 €.

Coefficient correcteur = 1 + $\frac{\text{différence de ressources}}{\text{TFPB « après réforme »}}$ = 1 + $\frac{- 320 804 D}{875 025 C}}$	0,633377 E
---	-------------------

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**CMNE ST ETIENNE DE FONTBELLON
COMMUNE**

Numéro SIRET : 21070231200013
Poste comptable : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

**Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature**

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41

IV - Annexes

A - Présentation croisée


A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	44
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	48
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	50
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	51
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	52
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	56
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	57
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	58
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	59
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	60
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	61
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	62

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	2 997

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	662,21
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	685,56
3	Dépenses d'équipement brut / population	205,60
4	Encours de dette / population (2) (3)	102,43
5	DGF / population	128,24
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	47,36 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	119,33 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	29,99 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	14,94 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	3,41 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1						
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	2 681 579,31	2 932 939,15	385 241,43	A1	636 601,27	
Investissement	891 501,40	1 010 109,54	(3) 285 241,43	A2	403 849,57	
Fonctionnement	1 790 077,91	1 922 829,61	(4) 100 000,00	A3	232 751,70	

RESTES A REALISER N-1						
	Dépenses	Recettes		Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 315 447,07	III + IV 354 549,37	B1	39 102,30		
Investissement	I 315 447,07	III 354 549,37	B2	39 102,30		
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00		

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	675 703,57
Investissement	A2 + B2	442 951,87
Fonctionnement	A3 + B3	232 751,70

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 315 447,07
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	315 447,07
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 354 549,37
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	354 549,37
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	810 703,57	367 751,70
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	315 447,07	354 549,37
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 403 849,57
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		1 126 150,64	1 126 150,64

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	2 162 132,58	2 062 132,58
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 100 000,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		2 162 132,58	2 162 132,58

TOTAL DU BUDGET (4)	3 288 283,22	3 288 283,22
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	53 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	59 000,00	0,00	42 894,56	42 894,56	42 894,56
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	811 900,00	315 447,07	288 226,63	288 226,63	603 673,70
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	92 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 016 600,00	315 447,07	336 121,19	336 121,19	651 568,26
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	465 500,00	0,00	467 082,38	467 082,38	467 082,38
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		465 500,00	0,00	467 082,38	467 082,38	467 082,38
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 482 100,00	315 447,07	803 203,57	803 203,57	1 118 650,64

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	30 000,00		7 500,00	7 500,00	7 500,00
041	Opérations patrimoniales (7)	102 035,42		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		132 035,42		7 500,00	7 500,00	7 500,00

TOTAL	1 614 135,42	315 447,07	810 703,57	810 703,57	1 126 150,64
--------------	---------------------	-------------------	-------------------	-------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 126 150,64
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	575 613,00	354 549,37	0,00	0,00	354 549,37
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		575 613,00	354 549,37	0,00	0,00	354 549,37
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	224 613,99	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	249 531,58	0,00	132 751,70	132 751,70	132 751,70
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		474 145,57	0,00	197 751,70	197 751,70	197 751,70
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 049 758,57	354 549,37	197 751,70	197 751,70	552 301,07

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	120 000,00		115 000,00	115 000,00	115 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	57 100,00		55 000,00	55 000,00	55 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	102 035,42		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		279 135,42		170 000,00	170 000,00	170 000,00

TOTAL	1 328 893,99	354 549,37	367 751,70	367 751,70	722 301,07
--------------	---------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	403 849,57
--	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 126 150,64
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	162 500,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	505 000,00	0,00	705 605,86	705 605,86	705 605,86
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	909 900,00	0,00	939 858,33	939 858,33	939 858,33
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	316 000,00	0,00	315 734,02	315 734,02	315 734,02
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 730 900,00	0,00	1 961 198,21	1 961 198,21	1 961 198,21
66	Charges financières	49 000,00	0,00	29 934,37	29 934,37	29 934,37
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 780 900,00	0,00	1 992 132,58	1 992 132,58	1 992 132,58

023	Virement à la section d'investissement (4)	120 000,00		115 000,00	115 000,00	115 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	57 100,00		55 000,00	55 000,00	55 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		177 100,00		170 000,00	170 000,00	170 000,00

TOTAL	1 958 000,00	0,00	2 162 132,58	2 162 132,58	2 162 132,58
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 162 132,58
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	15 000,00	0,00	500,00	500,00	500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	95 600,00	0,00	101 765,61	101 765,61	101 765,61
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	568 000,00	0,00	566 642,74	566 642,74	566 642,74
731	Fiscalité locale	768 400,00	0,00	902 229,72	902 229,72	902 229,72
74	Dotations et participations (3)	306 183,00	0,00	415 020,12	415 020,12	415 020,12
75	Autres produits de gestion courante (3)	74 817,00	0,00	68 474,39	68 474,39	68 474,39
Total des recettes de gestion courante		1 828 000,00	0,00	2 054 632,58	2 054 632,58	2 054 632,58
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 828 000,00	0,00	2 054 632,58	2 054 632,58	2 054 632,58

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	30 000,00		7 500,00	7 500,00	7 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		30 000,00		7 500,00	7 500,00	7 500,00

TOTAL	1 858 000,00	0,00	2 062 132,58	2 062 132,58	2 062 132,58
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	100 000,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 162 132,58
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	162 500,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	467 082,38	0,00	467 082,38
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	5 000,00	0,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	42 894,56	0,00	42 894,56
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	603 673,70	7 500,00	611 173,70
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 118 650,64	7 500,00	1 126 150,64

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 126 150,64
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	705 605,86		705 605,86
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	939 858,33		939 858,33
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	315 734,02	0,00	315 734,02
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	29 934,37	0,00	29 934,37
67	Charges spécifiques (9)	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	55 000,00	55 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		115 000,00	115 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 992 132,58	170 000,00	2 162 132,58

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 162 132,58
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	65 000,00	0,00	65 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	354 549,37	0,00	354 549,37
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		55 000,00	55 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		115 000,00	115 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		419 549,37	170 000,00	589 549,37

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	403 849,57
--	-------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	132 751,70
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 126 150,64
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	500,00		500,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	101 765,61		101 765,61
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		7 500,00	7 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	566 642,74		566 642,74
731	Fiscalité locale	902 229,72		902 229,72
74	Dotations et participations (8)	415 020,12		415 020,12
75	Autres produits de gestion courante (8)	68 474,39	0,00	68 474,39
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 054 632,58	7 500,00	2 062 132,58

CMNE ST ETIENNE DE FONTBELLON - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
			100 000,00
			=
			2 162 132,58

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 614 135,42	315 447,07	0,00	810 703,57	810 703,57	0,00	810 703,57	1 126 150,64
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	53 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	59 000,00	0,00	0,00	42 894,56	42 894,56	0,00	42 894,56	42 894,56
21	Immobilisations corporelles	811 900,00	315 447,07	0,00	288 226,63	288 226,63	0,00	288 226,63	603 673,70
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	92 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 016 600,00	315 447,07	0,00	336 121,19	336 121,19	0,00	336 121,19	651 568,26
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	465 500,00	0,00		467 082,38	467 082,38		467 082,38	467 082,38
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		465 500,00	0,00	0,00	467 082,38	467 082,38	0,00	467 082,38	467 082,38
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 482 100,00	315 447,07	0,00	803 203,57	803 203,57	0,00	803 203,57	1 118 650,64
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	30 000,00			7 500,00	7 500,00		7 500,00	7 500,00
041	Opérations patrimoniales (7)	102 035,42			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		132 035,42			7 500,00	7 500,00		7 500,00	7 500,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	1 126 150,64
---	---------------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 079 362,41	354 549,37	235 000,00	235 000,00	589 549,37
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	575 613,00	354 549,37	0,00	0,00	354 549,37
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		575 613,00	354 549,37	0,00	0,00	354 549,37
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	224 613,99	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		224 613,99	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		800 226,99	354 549,37	65 000,00	65 000,00	419 549,37
021	Virement de la section de fonctionnement	120 000,00		115 000,00	115 000,00	115 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	57 100,00		55 000,00	55 000,00	55 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	102 035,42		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		279 135,42		170 000,00	170 000,00	170 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	403 849,57
---	-------------------

Affectation au compte 1068 (8)	132 751,70
---------------------------------------	-------------------

CMNE ST ETIENNE DE FONTBELLON - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					1 126 150,64

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 614 135,42	315 447,07	0,00	810 703,57	810 703,57	0,00	810 703,57	1 126 150,64
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	53 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2031	Frais d'études	50 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2051	Concessions, droits similaires	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	59 000,00	0,00	0,00	42 894,56	42 894,56	0,00	42 894,56	42 894,56
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	53 000,00	0,00	0,00	42 894,56	42 894,56	0,00	42 894,56	42 894,56
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	811 900,00	315 447,07	0,00	288 226,63	288 226,63	0,00	288 226,63	603 673,70
2111	Terrains nus	60 100,00	60 100,00	0,00	39 900,00	39 900,00	0,00	39 900,00	100 000,00
2112	Terrains de voirie	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	29 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	4 000,00	0,00	0,00	23 442,63	23 442,63	0,00	23 442,63	23 442,63
21312	Bâtiments scolaires	8 000,00	0,00	0,00	57 000,00	57 000,00	0,00	57 000,00	57 000,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	49 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	54 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	263 700,00	229 635,48	0,00	23 546,40	23 546,40	0,00	23 546,40	253 181,88
2152	Installations de voirie	32 000,00	25 513,52	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	33 513,52
21568	Autre matériel, outillage incendie	27 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	27 300,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	1 000,00	198,07	0,00	600,00	600,00	0,00	600,00	798,07
21838	Autre matériel informatique	80 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CMNE ST ETIENNE DE FONTBELLON - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	13 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 000,00	0,00		102 737,60	102 737,60	0,00	102 737,60	102 737,60
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	92 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	30 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	30 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	32 700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 016 600,00	315 447,07	0,00	336 121,19	336 121,19	0,00	336 121,19	651 568,26
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	465 500,00	0,00		467 082,38	467 082,38		467 082,38	467 082,38
1641	Emprunts en euros	465 500,00	0,00		467 082,38	467 082,38		467 082,38	467 082,38
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		465 500,00	0,00	0,00	467 082,38	467 082,38	0,00	467 082,38	467 082,38
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 482 100,00	315 447,07	0,00	803 203,57	803 203,57	0,00	803 203,57	1 118 650,64

CMNE ST ETIENNE DE FONTBELLON - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	30 000,00			7 500,00	7 500,00		7 500,00	7 500,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	30 000,00			7 500,00	7 500,00		7 500,00	7 500,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00			7 500,00	7 500,00		7 500,00	7 500,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	30 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	102 035,42			0,00	0,00		0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	59 088,42			0,00	0,00		0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	42 947,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		132 035,42			7 500,00	7 500,00		7 500,00	7 500,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		1 079 362,41	354 549,37	235 000,00	235 000,00	589 549,37
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	575 613,00	354 549,37	0,00	0,00	354 549,37
1322	Subv. non transf. Régions	113 364,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	36 679,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	233 593,00	203 492,37	0,00	0,00	203 492,37
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	90 920,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	101 057,00	101 057,00	0,00	0,00	101 057,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		575 613,00	354 549,37	0,00	0,00	354 549,37
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	224 613,99	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
10222	FCTVA	185 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
10226	Taxe d'aménagement	39 613,99	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		224 613,99	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		800 226,99	354 549,37	65 000,00	65 000,00	419 549,37
021	Virement de la section de fonctionnement	120 000,00		115 000,00	115 000,00	115 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	57 100,00		55 000,00	55 000,00	55 000,00

CMNE ST ETIENNE DE FONTBELLON - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2112	Terrains de voirie	0,00		0,00	0,00	0,00
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	34 381,00		38 100,00	38 100,00	38 100,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	13 614,00		300,00	300,00	300,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	8 505,00		16 000,00	16 000,00	16 000,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	600,00		600,00	600,00	600,00
041	Opérations patrimoniales (9)	102 035,42		0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	42 947,00		0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	59 088,42		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		279 135,42		170 000,00	170 000,00	170 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 958 000,00	0,00	0,00	2 162 132,58	2 162 132,58	0,00	2 162 132,58	2 162 132,58
011	Charges à caractère général (3)	505 000,00	0,00	0,00	705 605,86	705 605,86	0,00	705 605,86	705 605,86
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	909 900,00	0,00		939 858,33	939 858,33		939 858,33	939 858,33
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	316 000,00	0,00	0,00	315 734,02	315 734,02	0,00	315 734,02	315 734,02
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 730 900,00	0,00	0,00	1 961 198,21	1 961 198,21	0,00	1 961 198,21	1 961 198,21
66	Charges financières	49 000,00	0,00		29 934,37	29 934,37		29 934,37	29 934,37
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		50 000,00	0,00	0,00	30 934,37	30 934,37		30 934,37	30 934,37
Total des dépenses réelles		1 780 900,00	0,00	0,00	1 992 132,58	1 992 132,58	0,00	1 992 132,58	1 992 132,58
023	Virement à la section d'investissement	120 000,00			115 000,00	115 000,00		115 000,00	115 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	57 100,00			55 000,00	55 000,00		55 000,00	55 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		177 100,00			170 000,00	170 000,00		170 000,00	170 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	2 162 132,58
--	---------------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 858 000,00	0,00	2 062 132,58	2 062 132,58	2 062 132,58
013	Atténuations de charges (2)	15 000,00	0,00	500,00	500,00	500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	95 600,00	0,00	101 765,61	101 765,61	101 765,61
73	Impôts et taxes (sauf 731)	568 000,00	0,00	566 642,74	566 642,74	566 642,74
731	Fiscalité locale	768 400,00	0,00	902 229,72	902 229,72	902 229,72
74	Dotations et participations (2)	306 183,00	0,00	415 020,12	415 020,12	415 020,12
75	Autres produits de gestion courante (2)	74 817,00	0,00	68 474,39	68 474,39	68 474,39
Total des recettes de gestion des services		1 828 000,00	0,00	2 054 632,58	2 054 632,58	2 054 632,58
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 828 000,00	0,00	2 054 632,58	2 054 632,58	2 054 632,58
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	30 000,00	0,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		30 000,00	0,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	100 000,00
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	2 162 132,58
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 958 000,00	0,00	0,00	2 162 132,58	2 162 132,58	0,00	2 162 132,58	2 162 132,58
011	Charges à caractère général (4)	505 000,00	0,00	0,00	705 605,86	705 605,86	0,00	705 605,86	705 605,86
60611	Eau et assainissement	9 000,00	0,00	0,00	6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
60612	Energie - Electricité	70 000,00	0,00	0,00	76 000,00	76 000,00	0,00	76 000,00	76 000,00
60613	Chauffage urbain	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
60622	Carburants	4 000,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
60623	Alimentation	1 000,00	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	10 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	42 000,00	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
60633	Fournitures de voirie	18 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	5 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6064	Fournitures administratives	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6067	Fournitures scolaires	12 540,00	0,00	0,00	11 940,00	11 940,00	0,00	11 940,00	11 940,00
6068	Autres matières et fournitures	8 000,00	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
611	Contrats de prestations de services	64 000,00	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
61351	Matériel roulant	7 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
61358	Autres	16 000,00	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
61521	Entretien terrains	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	5 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	4 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	16 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
61551	Entretien matériel roulant	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6156	Maintenance	40 000,00	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
6161	Multirisques	18 000,00	0,00	0,00	22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6182	Documentation générale et technique	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CMNE ST ETIENNE DE FONTBELLON - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6184	Versements à des organismes de formation	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	140,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	15 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6228	Divers	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6232	Fêtes et cérémonies	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6234	Réceptions	12 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6236	Catalogues et imprimés	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6238	Divers	100,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6248	Divers	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	800,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6262	Frais de télécommunications	7 720,00	0,00		7 720,00	7 720,00	0,00	7 720,00	7 720,00
627	Services bancaires et assimilés	600,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 500,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	36 200,00	0,00		240 445,86	240 445,86	0,00	240 445,86	240 445,86
63512	Taxes foncières	6 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	909 900,00	0,00		939 858,33	939 858,33		939 858,33	939 858,33
6218	Autre personnel extérieur	4 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 500,00	0,00		2 800,00	2 800,00		2 800,00	2 800,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	8 200,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 600,00	0,00		1 700,00	1 700,00		1 700,00	1 700,00
64111	Rémunération principale titulaires	417 900,00	0,00		380 000,00	380 000,00		380 000,00	380 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
64113	NBI	3 300,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	80 000,00	0,00		75 000,00	75 000,00		75 000,00	75 000,00
64131	Rémunérations	66 200,00	0,00		100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00

CMNE ST ETIENNE DE FONTBELLON - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
64138	Primes et autres indemnités	2 500,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
64168	Autres emplois aidés	13 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	75 000,00	0,00		101 365,66	101 365,66		101 365,66	101 365,66
6453	Cotisations aux caisses de retraites	140 000,00	0,00		145 492,67	145 492,67		145 492,67	145 492,67
6454	Cotisations à l'assurance chômage	2 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	56 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	3 000,00	0,00		3 200,00	3 200,00		3 200,00	3 200,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 200,00	0,00		1 800,00	1 800,00		1 800,00	1 800,00
6488	Autres	20 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	316 000,00	0,00	0,00	315 734,02	315 734,02	0,00	315 734,02	315 734,02
65311	Indemnités de fonction	83 000,00	0,00		92 000,00	92 000,00	0,00	92 000,00	92 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	7 600,00	0,00		7 600,00	7 600,00	0,00	7 600,00	7 600,00
65315	Formation	3 784,00	0,00		3 784,00	3 784,00	0,00	3 784,00	3 784,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00		223,02	223,02	0,00	223,02	223,02
6553	Service d'incendie	78 214,00	0,00		79 627,00	79 627,00	0,00	79 627,00	79 627,00
6558	Autres contributions obligatoires	73 000,00	0,00		72 000,00	72 000,00	0,00	72 000,00	72 000,00
6568	Autres participations	7 902,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	9 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65736211	Subv. BA/régie admin. sans ps.morale	21 300,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	28 000,00	0,00		19 000,00	19 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00
65818	Autres	0,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
65888	Autres	100,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00

CMNE ST ETIENNE DE FONTBELLON - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 730 900,00	0,00	0,00	1 961 198,21	1 961 198,21	0,00	1 961 198,21	1 961 198,21
66	Charges financières	49 000,00	0,00		29 934,37	29 934,37		29 934,37	29 934,37
66111	Intérêts réglés à l'échéance	49 000,00	0,00		29 934,37	29 934,37		29 934,37	29 934,37
67	Charges spécifiques (4)	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		50 000,00	0,00	0,00	30 934,37	30 934,37		30 934,37	30 934,37
Total des dépenses réelles		1 780 900,00	0,00	0,00	1 992 132,58	1 992 132,58	0,00	1 992 132,58	1 992 132,58
023	Virement à la section d'investissement	120 000,00			115 000,00	115 000,00		115 000,00	115 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	57 100,00			55 000,00	55 000,00		55 000,00	55 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	57 100,00			55 000,00	55 000,00		55 000,00	55 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		177 100,00			170 000,00	170 000,00		170 000,00	170 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 858 000,00	0,00	2 062 132,58	2 062 132,58	2 062 132,58
013	Atténuations de charges (3)	15 000,00	0,00	500,00	500,00	500,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	15 000,00	0,00	500,00	500,00	500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	95 600,00	0,00	101 765,61	101 765,61	101 765,61
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 100,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
70323	Red. occupation dom. public	4 000,00	0,00	3 800,00	3 800,00	3 800,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	80 000,00	0,00	78 000,00	78 000,00	78 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	5 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	5 000,00	0,00	5 500,00	5 500,00	5 500,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	12 965,61	12 965,61	12 965,61
73	Impôts et taxes (sauf 731)	568 000,00	0,00	566 642,74	566 642,74	566 642,74
73211	Attribution de compensation	474 000,00	0,00	472 642,74	472 642,74	472 642,74
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	44 000,00	0,00	44 000,00	44 000,00	44 000,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
731	Fiscalité locale	768 400,00	0,00	902 229,72	902 229,72	902 229,72
73111	Impôts directs locaux	763 523,00	0,00	900 000,00	900 000,00	900 000,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73158	Autres taxes transp,véhic,droits station	0,00	0,00	2 229,72	2 229,72	2 229,72
7318	Autres	4 877,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	306 183,00	0,00	415 020,12	415 020,12	415 020,12
74111	Dotation forfaitaire des communes	222 046,00	0,00	224 398,00	224 398,00	224 398,00
741121	DSR des communes	0,00	0,00	159 947,00	159 947,00	159 947,00
74121	Dotation forfaitaire des départements	58 183,00	0,00	0,00	0,00	0,00
742	Dot. aux élus locaux	333,00	0,00	4 228,00	4 228,00	4 228,00
744	FCTVA	600,00	0,00	1 234,12	1 234,12	1 234,12
74713	Fonds d'appui aux politiques d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74741	Participation communes membres du GFP	7 100,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
74748	Participation autres communes	11 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	5 421,00	0,00	6 543,00	6 543,00	6 543,00

CMNE ST ETIENNE DE FONTBELLON - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	0,00	0,00	170,00	170,00	170,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	1 000,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	74 817,00	0,00	68 474,39	68 474,39	68 474,39
752	Revenus des immeubles	26 200,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
75811	Redev. concessions, brevets, licences...	0,00	0,00	1 440,00	1 440,00	1 440,00
75888	Autres	48 617,00	0,00	32 034,39	32 034,39	32 034,39
Total des recettes de gestion des services		1 828 000,00	0,00	2 054 632,58	2 054 632,58	2 054 632,58
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 828 000,00	0,00	2 054 632,58	2 054 632,58	2 054 632,58
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	30 000,00		7 500,00	7 500,00	7 500,00
722	Immobilisations corporelles	30 000,00		7 500,00	7 500,00	7 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		30 000,00		7 500,00	7 500,00	7 500,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 150 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					3 150 000,00									
08911207328	CREDIT MUTUEL	28/07/2016	30/09/2016	31/01/2017	385 000,00	F		1,300	0,000		T	P	O	A-1
08911207328	CREDIT MUTUEL	06/10/2017	15/11/2017	31/12/2017	235 000,00	F		1,200	1,200		T	P	O	A-1
08911207328	CREDIT MUTUEL	12/05/2017	12/06/2017	31/07/2017	200 000,00	F		0,900	0,900		T	P	O	A-1
1027808911	CREDIT MUTUEL	01/08/2022	01/09/2022	30/11/2022	500 000,00	F		1,700	1,700		T	P	O	A-1
102780891100020	CREDIT MUTUEL	02/05/2024	30/09/2024	30/11/2024	500 000,00	F		3,950	3,950		A	P	O	A-1
MON500822	CAFFIL	18/08/2014	04/09/2014	01/01/2015	480 000,00	F		2,790	2,790		T	P	O	A-1
MON528686	CAFFIL	16/04/2019	02/05/2019	01/09/2019	350 000,00	F		1,090	1,090		T	P	O	A-1
MON535378EUR	CAFFIL	07/07/2020	15/07/2020	01/11/2020	200 000,00	F		0,700	0,700		T	P	O	A-1
MON546201EUR	LA BANQUE POSTALE	06/12/2023	09/01/2024	01/05/2024	300 000,00	F		4,210	4,210		T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									

CMNE ST ETIENNE DE FONTBELLON - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 150 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 579 465,64					467 082,38	29 934,37	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 579 465,64					467 082,38	29 934,37	0,00	0,00
08911207328		0,00	A-1	163 045,91	6,00	F		1,300	26 300,27	1 991,73	0,00	0,00
08911207328		0,00	A-1	110 989,06	6,00	F		1,200	15 881,77	1 260,59	0,00	0,00
08911207328		0,00	A-1	31 158,28	1,00	F		0,900	20 725,35	210,61	0,00	0,00
1027808911		0,00	A-1	346 706,79	6,00	F		1,700	48 892,85	5 583,43	0,00	0,00
102780891100020		0,00	A-1	250 000,00	0,00	F		3,950	250 000,00	4 937,50	0,00	0,00
MON500822		0,00	A-1	128 000,00	4,00	F		2,790	32 000,00	3 236,40	0,00	0,00
MON528686		0,00	A-1	205 320,58	8,00	F		1,090	23 181,02	2 143,46	0,00	0,00
MON535378EUR		0,00	A-1	96 745,02	4,00	F		0,700	20 101,12	624,52	0,00	0,00
MON546201EUR		0,00	A-1	247 500,00	8,00	F		4,210	30 000,00	9 946,13	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

CMNE ST ETIENNE DE FONTBELLON - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 579 465,64					467 082,38	29 934,37	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	9	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 579 465,64	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	DOCUMENTS D'URBANISME	5	29/03/2005
L	FONDS CONCOURS CDC VINOBRE	15	26/03/2009
L	SUBVENTIONS FACADES	5	26/03/2009
L	SUBV. EQUIP. VERSE ORG. PUB.	15	08/11/2021

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		8,00	3,67	11,67	13,00	0,00	13,00
Adjoint technique	C	1,00	3,10	4,10	5,00	0,00	5,00
Adjoint technique ppal 1° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adj. technique ét. enseig.	C	2,00	0,57	2,57	3,00	0,00	3,00
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,88	1,88	2,00	0,00	2,00

CMNE ST ETIENNE DE FONTBELLON - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

Adjoint d'animation	C	0,00	0,88	0,88	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'animation ppal 1° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directrice générale des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Responsable comptabilité et RH	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		11,00	4,55	15,55	17,00	0,00	17,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : $ETPT = \text{Effectifs physiques} \times \text{quotité de temps de travail} \times \text{période d'activité dans l'année}$

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique	C	OTR		0,00	A 332-23-1°	A
Adjoint technique	C	OTR		0,00	A 332-23-1°	A
Directrice générale des services	A	OTR		0,00	A 332-8-2°	A
Responsable comptabilité et RH	C	OTR		0,00	A 332-8-2°	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

CMNE ST ETIENNE DE FONTBELLON - BUDGET COMMUNAL - BP - 2026

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquelles un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
SDEA			0,00
SDE 07			0,00
SIAE			0,00
EPCI			
COMCOM BASSIN D'AUBENAS			0,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	403 849,57	403 849,57
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	39 102,30	39 102,30
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	442 951,87	442 951,87

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	132 751,70	132 751,70
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	442 951,87	442 951,87
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	575 703,57	575 703,57

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	467 082,38	467 082,38
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	235 000,00	235 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	-232 082,38	-232 082,38

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		467 082,38	I 467 082,38
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		467 082,38	467 082,38
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	467 082,38	467 082,38
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves</i>		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		235 000,00	III 235 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		65 000,00	65 000,00
10222	FCTVA	30 000,00	30 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	35 000,00	35 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		170 000,00	170 000,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28041511	<i>Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel</i>	38 100,00	38 100,00
28041512	<i>Subv. Grpt : Bâtiments, installations</i>	300,00	300,00
28041582	<i>Autres grpts - Bâtiments et installat°</i>	16 000,00	16 000,00
280421	<i>Privé - Biens mob., matériel et études</i>	600,00	600,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	115 000,00	115 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	3 814 000,00	2,14	33,10	11,14	1 262 434,00	23,52
TFPNB	33 600,00	-2,61	78,16	11,14	26 261,76	23,52
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	355 600,00	-17,21	6,11	11,09	21 727,16	23,41
TOTAL	4 203 200,00	0,12			1 310 422,92	23,52

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par Le Maire (1),

A St Etienne de Fontbellon, le 20/04/2026

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session ordinaire

A St Etienne de Fontbellon, le 20/04/2026

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

ALLIX Jean-Marie	
BARBAROUX Sylvie	
BOIRON Yves	
CADET Dominique	
CHARRE Béatrice	
COMPERE Philippe	
CORTIAL Patrick	
DUCHAMP Aurore	
FARJON Philippe	
FULACHIER Sylvian	
GONTHIER Erwan	
LIOUTIER Pascale	
MARTIN Marie-France	
MATHON Sébastien	
MAZET Caroline	
MAZON Elisabeth	
MOURARET Sophie	
NEGRE Grégory	
OZIL Christine	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

PERRIER Bernadette	
RECCHIA Dominique	
ROURE Florian	
ROUX Philippe	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 21/04/2026, et de la publication le 21/04/2026

A St Etienne de Fontbellon, le 20/04/2026

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



Saint-Étienne-de-Fontbellon

27/03/2026

1/5000